

Après le RND et le FLN, le TAJ pose ses conditions



Le FFS face au rejet des partis du pouvoir

● Le Front du changement annonce sa participation «sans préalable» Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3487 - Ven. 13-Sam. 14 février 2015 - Prix : 10 DA

Affaire «Anyab El Fil» de trafic d'armes «importées» du Maroc

Cinq accusés condamnés de 6 à 10 ans de réclusion criminelle

Page 24



Résine de cannabis

Les quantités saisies en Algérie «proviennent du Maroc»

Page 4

Chronique d'une mort annoncée

Par Mohamed Habili

Avoir l'état dans lequel se trouve aujourd'hui la classe politique dans son ensemble, on se demande ce qu'il pourrait bien en rester d'ici les prochaines élections, législatives et locales, qui ne se tiendront qu'en 2017. On sait en effet que la présidentielle est encore chez nous moins une affaire de partis que de consensus passé entre les principales institutions de l'Etat. Il y aurait pourtant une distinction à faire entre d'un côté les partis au pouvoir, le FLN et le RND, et de l'autre ceux de l'opposition toutes tendances confondues. Non pas du reste en ce sens que l'avenir des premiers est assuré et pas celui des autres. Car à cet égard les partis actuellement majoritaires ne sont pas mieux lotis, quand on y regarde de plus près. Ainsi le FLN, la force principale, comme il se définit lui-même, en référence à son ancien statut de parti unique, aurait probablement cessé d'exister si le président Bouteflika n'en avait pas fait son parti à son arrivée au pouvoir. Il aurait probablement été remplacé par le RND, qui avait été créé en 1996 justement dans cette perspective. Le prédécesseur de Bouteflika, Liamine Zeroual, ne s'était certes pas réclamé d'une formation politique particulière, mais à l'évidence, il aurait porté son choix sur le RND et non sur l'ex-parti unique s'il avait ressenti le besoin de s'identifier à un parti. Le successeur de Bouteflika pourrait être de la même sensibilité que lui.

Suite en page 3

Hamid Grine : «Les référents religieux algériens sont à respecter»

Les chaînes privées rappelées à l'ordre



«Certains chaînes mettent en avant le plus souvent le sensationnel et font plus dans le marketing commercial au détriment de la déontologie et de l'éthique», a-t-il expliqué. «Le problème de la presse c'est être ou ne pas être éthique. Le journaliste doit avoir des valeurs et des règles, car sans ces éléments il n'y a pas de journalisme», a souligné Hamid Grine.

Lire page 2

Commerce

Conclusion d'accords pour la formation de 15 000 cadres

Page 5



Madame Assia Djebar, l'Algérie est fière de vous

Adieu l'immortelle

Page 13

Hamid Grine : «Les référents religieux algériens sont à respecter»

Les chaînes privées rappelées à l'ordre

■ «Certaines chaînes mettent en avant le plus souvent le sensationnel et font plus dans le marketing commercial au détriment de la déontologie et de l'éthique», a-t-il expliqué. «Le problème de la presse c'est être ou ne pas être éthique. Le journaliste doit avoir des valeurs et des règles, car sans ces éléments il n'y a pas de journalisme», a souligné Hamid Grine.

Par Meriem Benchaouia

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a révélé jeudi que des rappels à l'ordre ont été adressés aux chaînes de télévision privées afin qu'elles se conforment aux règles de déontologie et au droit algérien. S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale, à l'occasion de la Journée mondiale de la radio, le ministre a souligné que «les chaînes de télévision privées doivent se conformer aux référents religieux algériens». À ce propos, le ministre a apporté son soutien à son collègue Mohamed Aissa, ministre des Affaires religieuses. Ce dernier a accusé «les chaînes privées de donner la parole aux extrémistes», au lendemain de la marche contre «Charlie Hebdo» à Alger. Selon le ministre, «il y a des textes qui régulent ces éléments et ces référents. Il faut obliger ces chaînes à se conformer à ces textes». «Moi person-

nellement, j'ai reçu trois directeurs de chaînes concernant ce sujet», déclare-t-il. Concernant les dispositions prises par le ministre de la Communication, M. Grine a déclaré que «pour le moment, nous avons rappelé ces chaînes à l'ordre, sans les sanctionner». Pour le premier responsable du secteur, certaines chaînes télévisées «manquent de professionnalisme et ne respectent pas la déontologie du journalisme. Elles partent du principe : mauvaise nouvelle, bonne nouvelle».

«Certaines chaînes mettent en avant le plus souvent le sensationnel et font plus dans le marketing commercial au détriment de la déontologie et de l'éthique», a-t-il expliqué.

«Le problème de la presse c'est être ou ne pas être éthique. Le journaliste doit avoir des valeurs et des règles, car sans ces éléments il n'y a pas de journalisme», a souligné M. Grine qui tenait à préciser que le problème d'éthique de manière globale ne se pose pas vraiment dans la presse publique, «mais se situe dans certains organes de la presse privée qui demandent à être professionnalisées». Concernant l'avant-projet de loi sur la publicité, M. Grine a indiqué que le texte était «prêt» mais doit passer d'abord par le secrétariat général du gouvernement pour étude et examen, ensuite par le Parlement. «Le projet de loi sera peut être examiné par l'Assemblée populaire nationale (APN) durant la session de printemps et sortira dans 4 ou 5 mois, qui est un délai qui me semble raisonnable», a-t-il dit, relevant qu'un autre projet de loi



PH/Le Jour

sur les agences de publicité «est également prêt». S'agissant du décret portant statut du journaliste, le ministre de la Communication a affirmé qu'«il est en voie de révision» et qu'il sera «probablement prêt dans les prochains mois».

D'autre part, le ministre a pointé du doigt le non-respect des normes de la protection sociale, lors de l'embauche des journalistes par certains titres de la presse privée. «C'est un grand souci pour moi. Il y a de la précarité dans une certaine presse privée. Vous pouvez trouver cent journalistes dans une rédaction, mais seulement une vingtaine ou une trentaine qui ont leur contrat de travail et bénéficient de la couverture sociale», a-t-il déclaré.

Le ministre a également révéilé que «parmi la trentaine de chaînes de droits étrangers qui existent en Algérie, cinq seulement ont des bureaux accrédités».

Par ailleurs, Hamid Grine a mis l'accent sur l'importance de l'éthique dans le domaine de la presse pour le développement du secteur, lors d'une rencontre intitulée: «Les enjeux de l'éthique dans les médias de service public». «Le problème de la presse c'est être ou ne pas être éthique. Le journaliste doit avoir des valeurs et des règles, car sans ces éléments il n'y a pas de journalisme», a souligné M. Grine lors de cette rencontre organisée par la Radio Algérienne en collaboration avec BBC Media Action.

Le ministre a rappelé, par la même occasion, que l'Algérie a enregistré d'importantes avancées et relevé beaucoup de défis dans le domaine de la presse, précisant que ces progrès ne peuvent se poursuivre sans une presse éthique et déontologique. M. Grine a annoncé, par ailleurs, l'inauguration, le 22 février prochain, d'un centre de formation dans les métiers de l'audiovisuel, en attendant l'ouverture de deux écoles internationales de l'audiovisuel «avant la fin de l'année». Il a indiqué, également, que des élections auront lieu «dans quelques mois» concernant l'instance de l'autorité de régulation de la presse écrite.

M. B.

Commis par la France en Algérie

Essais nucléaires, les crimes les plus abjects

LES ESSAIS nucléaires dans le Sahara algérien étaient les «crimes les plus abjects» perpétrés par la France coloniale en Algérie, ont assuré jeudi à Alger les participants à une conférence tenue à l'occasion de la commémoration du 55^e anniversaire de ces essais (13 février 1960).

Dans une conférence intitulée «Les essais nucléaires français en Algérie, un crime abject», le chercheur en génie nucléaire, Amar Mansouri, a souligné que ces essais «sont les crimes les plus abjects perpétrés par la France coloniale en Algérie» précisant que «la France doit répondre de ces crimes devant le Droit international et devant le peuple algérien».

Le P. Mahieddine Mohamed, enseignant de droit à l'Université d'Alger, a assuré pour sa part, que les essais nucléaires français en Algérie dépassaient en intensité ceux d'Hiroshima (Japon) soulignant que «la France doit indemniser les populations du Sud pour les dommages occasionnés».

Organisée au Musée national du moudjahid, la conférence a été marquée par la projection d'un documentaire sur les souffrances des populations du Sud du fait de ces essais nucléaires.

T. G.



Commerce/Opérations d'importation et d'exportation

Le projet de loi soumis lors de la session de printemps

Le taux des importations et des exportations a connu des années d'or et d'ampleur en Algérie avec une augmentation de 6% par rapport à l'année 2013, passant de 55,03 milliards de dollars US à 58,33 milliards de dollars, quant à l'exportation des hydrocarbures ont représenté l'essentiel des exportations à l'étranger durant l'année 2014 avec une part de 95,54% du volume global des exportations, et une diminution de 4,47% par rapport à l'année 2013. Les exportations hors hydrocarbures, qui restent toujours marginales, avec seulement 4,46% du volume global des exportations, soit l'équivalent de 2,81 milliards de dollars US, ont enregistré une augmentation de 39,52% par rapport à l'année 2013. Les groupes de produits exportés en dehors des hydrocarbures sont constitués essentiellement par des demi-produits qui représentent une part de 3,73% du volume global des exportations soit, des biens alimentaires avec une part de 0,51%, des produits bruts avec une part de 0,18% et enfin des biens d'équipements industriels et des biens de consommation non alimentaires avec la part identique de 0,02%. Ces taux assez élevés d'importation et d'exportation ont paralysé la production nationale. Pour ce fait et afin de pérenniser la production nationale et la mettre en avant, le projet de loi sur les opérations d'importation et d'exportation, av-

lisé en janvier dernier par le Conseil des ministres, sera soumis au Parlement lors de la session du printemps, a indiqué jeudi à Alger le ministre du Commerce, Amara Benyounes. «Après avoir été approuvé par le Conseil des ministres, le projet de loi sur les opérations d'importation et d'exportation sera présenté et débattu lors de la session de printemps du Parlement», a déclaré M. Benyounes à la presse en marge de la cérémonie de signature de plusieurs conventions de formation au profit des cadres de son département ministériel. Ce projet de texte vient recadrer, avec plus de précisions, une ordonnance de 2003 laquelle permet le recours à ces licences pour gérer les exceptions à la liberté du commerce. En outre, il reformule plusieurs articles de cette ordonnance et y insère d'autres afin de mieux définir le concept de la licence et de son étendue, et de mettre en conformité la législation avec les règles de l'OMC dont celles régissant les licences d'importation et d'exportation. C'est ainsi que le nouveau texte, qui amende et complète l'ordonnance en vigueur, note que «les opérations d'importation ou d'exportation de produits se réalisent librement» mais sans préjudice des règles relatives à la morale publique, à la sécurité et à l'ordre public, à la santé des personnes et des animaux, à la faune et à la flore, à la préservation des végétaux et des ressources biologiques, au patri-

moine historique et culturel et à l'environnement. De surcroît, une des dispositions du projet précise la gestion des exceptions au principe de la liberté des opérations du commerce extérieur à travers la mise en œuvre de restrictions quantitatives ou de contrôle des produits à l'importation ou à l'exportation. Outre la reformulation des articles, de nouvelles dispositions sont introduites pour compléter l'ordonnance de 2003. Il s'agit des mesures de restriction qui peuvent être mises en œuvre pour conserver les ressources naturelles épuisables, lorsque ces mesures sont appliquées conjointement avec les restrictions à la production ou à la consommation. Ces mesures de restriction visent aussi à assurer à l'industrie nationale de transformation les quantités essentielles de matières premières produites sur le marché national, et ce, en conformité avec les principes prévus par les accords internationaux auxquels l'Algérie est partie prenante. Par ailleurs, le projet stipule également la mise en place de mesures restrictives pour «sauvegarder les équilibres financiers extérieurs et l'équilibre du marché». Quant aux autres dispositions du projet de loi, elles concernent essentiellement les formalités des licences ainsi que les «licences automatiques» et «non automatiques».

S. Harchaou

Après le RND et le FLN, le TAJ pose ses conditions

Le FFS face au rejet des partis du pouvoir

■ Le malaise créé au sein du Front des forces socialistes après les nouvelles conditions du FLN qualifiées par certains d'«insupportables» et le refus courtois du RND, un autre parti du «clan du pouvoir» trace des lignes rouges dans la feuille blanche proposée par le vieux parti de l'opposition.



Par Nacera Chennafi

Le Front des forces socialistes poursuit sa série de consultations à l'approche de la date initiale de sa première phase de conférence nationale prévue pour les 23 et 24 de mois en cours, mais il n'est pas écarté que celle-ci soit repoussée puisqu'il n'a pas l'aval des différents partenaires qu'il a consultés, notamment les partis du pouvoir.

Jeudi dernier, une délégation du FFS était chez Amar Ghoul, président de Tajamou Amal Eljazair. Lors de cette rencontre, le parti n'a pas décroché le «oui» du «TAJ» pour participer à la conférence du consensus national, mais n'a pas dit «non», posant pour sa part ses conditions, à l'instar du FLN et du RND.

Lors d'une conférence de presse à l'issue de sa rencontre avec le FFS, le président du TAJ dira : «J'estime que cette initiative politique est grande et importante, mais à mon humble avis elle nécessite plus de temps et

davantage d'efforts pour être concrétisée».

Ainsi, le TAJ a tracé des lignes rouges pour sa participation à la conférence du consensus national du FFS. Dans ce cadre, il cite la condition relative au respect de «la légitimité des institutions». D'autre part, le TAJ ne veut en aucun cas discuter d'une «transition politique». Ainsi, le patron du TAJ fixe l'ordre du jour de la conférence du consensus, comme discuter des défis économiques et sociaux auxquels fait face le pays. Selon lui, «la situation dans le pays n'est pas inquiétante», avant d'ajouter : «Personne ne peut affirmer qu'on vit une crise».

Toujours concernant les conditions, Ghoul a évoqué le projet de révision de la Constitution. Pour le président du TAJ, «ce dossier doit être abordé dans le cadre de la feuille de route élaborée par le Président Bouteflika et expliquée lors du dernier Conseil des ministres».

Toutefois, le patron du TAJ

reconnaît qu'il s'agit d'«une grande initiative qu'il faut bien préparer et prendre le temps qu'il faut pour le faire. La conférence ne peut être organisée à la date proposée par le FFS, à savoir les 23 et 24 février», ajoutant qu'«il reste encore des consultations et des efforts à poursuivre». A l'adresse de l'opposition, il a qualifié de «danger» son appel à occuper la rue.

Malgré ces conditions et positions qui sèment le doute sur la participation des partis du «pouvoir» à la conférence du consensus national, le premier secrétaire national du FFS s'est montré optimiste en affirmant que l'initiative de son parti «se porte bien», en dépit de «tout ce qui se dit».

Dans ce contexte, le FFS continue ses consultations en annonçant des rencontres avec le secrétaire général du Front El Moustakbal, Abdelaziz Belaïd, aujourd'hui, et le secrétaire général du Mouvement populaire algérien (MPA), Amara Benyounés, demain dimanche.

Il faut dire que des mois

après de lancement de ses consultations en vue de tenir une conférence du consensus national, le FFS se trouve confronté à des réserves de la part du pouvoir comme du côté de l'opposition.

Et la différence idéologique est flagrante au point où on peut dire qu'il est quasi impossible de réunir tout le monde autour d'une seule table pour discuter.

«Nous sommes condamnés à réussir la conférence du consensus national. Il y va de l'avenir du pays», avait répondu Ali Laskri, membre de la direction du FFS au SG du FLN, Amar Saâdani.

En proposant une feuille blanche à l'inverse de l'initiative de la Coordination pour les libertés et la transition démocratique, le FFS croyait pouvoir gagner le plus large soutien possible. Pour le FFS, il s'agit de reconstruire un «consensus national fondamental qui pourrait s'organiser autour de la démocratie politique, de la citoyenneté, du développement économique et de l'équité sociale».

N. C.

Conférence du consensus national

Le FC annonce sa participation «sans préalable»

Le président du Front du changement (FC), Adelmadjid Menasra, a annoncé, hier à Alger, la participation «sans préalable» de son parti à la Conférence du consensus national, initiée par le Front des forces socialistes (FFS).

Dans son allocution à l'ouverture du conseil national des étudiants du FC, M. Menasra a souligné que «le FC compte prendre part à la conférence du consensus national initiée par le FFS, sans conditions préalables». Il a indiqué que son parti «présentera devant les participants à cette conférence ses positions et approches vis-à-vis des questions politiques et les voies et moyens de parvenir à un consensus national».

M. Menasra a invité tous les acteurs politiques qui ont présenté des initiatives à se réunir autour d'une seule table «en vue de

sortir avec une approche commune et un consensus entre toutes les formations politiques». «Le FC est prêt à participer à tout dialogue qui se déroule en Algérie, entre les Algériens et dans l'intérêt de l'Algérie», a-t-il soutenu.

Concernant les protestations des populations d'In Salah (Tamanrasset) contre les opérations d'évaluation des réserves en gaz de schiste, le président du FC a salué «le civisme» dont ont fait montre les protestataires pour exprimer leurs revendications, appelant les pouvoirs publics à «convaincre ces populations, notamment par des études scientifiques, des bienfaits de cette source d'énergie».

M. Menasra a, par ailleurs, évoqué l'état des universités algériennes et la nécessité d'engager de «véritables réformes» dans les méthodes d'enseignement supérieur.



LA QUESTION DU JOUR

Chronique d'une mort annoncée

Suite de la page une

Il pourrait également prendre ses distances vis-à-vis tant du FLN que du RND, se reconnaître dans une autre formation, que celle-ci existe déjà ou dont il favoriserait la création une fois au pouvoir. Bien des scénarios sont possibles, y compris la reconduction de la majorité actuelle dans sa double incarnation et dans le même rapport de force interne. C'est dire qu'il n'est pas évident que le FLN reste pour longtemps encore la force principale. Il a failli disparaître au cours de la décennie noire. Il en a réchappé, autant dire par miracle, étant donné qu'il avait commis la faute cardinale de prendre part à la rencontre de Rome. Ainsi donc, l'avenir n'est assuré pour aucun parti, pas même pour les plus importants. N'empêche, l'opposition est bien plus menacée dans son existence. On est d'autant plus fondé à affirmer cela que de l'avis de beaucoup il n'y a tout simplement pas d'opposition à l'heure actuelle. Celle qui s'est adjugée ce titre, et qui s'est regroupée dans la CNLTD, n'a pas le coffre qu'il faut pour tenir la distance. Il serait étonnant qu'elle prolonge son existence jusqu'aux prochaines élections.

Il y a de fortes chances pour qu'elle quitte la scène dès le 24 février prochain, c'est-à-dire le jour même où elle compte affirmer son existence, en donnant à cette occasion la pleine mesure de sa représentativité. Elle ne serait selon toute apparence pas la seule à se trouver en difficulté ce jour-là. Le FFS, qui a lui aussi choisi cette date pour tenir la conférence sur le consensus national, pourrait connaître par la même occasion un échec non moins retentissant. On se demandait déjà s'il pourrait survivre à son fondateur, à partir de quoi seulement il mériterait en effet son titre d'organisation politique au sens véritable du terme, son initiative, si elle tournait court, comme d'ailleurs tout tend à l'indiquer, aurait eu pour conséquence de hâter sa disparition. Cela dit, les partis ne sont que des moyens, des instruments de mobilisation, leur faiblesse à un moment ou à un autre de la vie politique d'un pays, ou même quasiment leur absence, peut certes se traduire par des effets négatifs, mais fondamentalement, les vrais acteurs politiques ce ne sont pas eux, mais les courants idéologiques, fruits de l'histoire longue d'un pays. Les partis actuels sont morts, ils n'attendent que d'être enterrés.

M. H.

Résine de cannabis

Les quantités saisies en Algérie «proviennent du Maroc»

■ La «totalité» des quantités de résine de cannabis saisies, qui représente la plus grande quantité des drogues saisies en Algérie, provient du pays voisin, le Maroc, a révélé vendredi le directeur général de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT), Mohamed Benhalla.

Par Hatem K.

«**L**a résine de cannabis qui représente la plus grande quantité des drogues saisies en Algérie, provient du pays voisin, le Maroc, c'est connu universellement», a indiqué Benhalla, à l'APS, précisant que l'Algérie demeure «un pays de transit».

Le bilan des services de luttés de l'année 2014, laisse constater que «80,80% du cannabis saisi ont été enregistrés dans la région ouest du pays», a-t-il ajouté, soulignant que «plus de 105 tonnes de ce type de drogue ont été saisies aux frontières».

Selon le rapport de l'Office des Nations unies pour la drogue et le crime (ONUDC) pour l'année 2014, la superficie consacrée à la culture de cannabis au Maroc est estimée à 57 000 hectares contre 10 000 hectares en Afghanistan.

Ces chiffres viennent conforter le rapport élaboré par l'Observatoire européen de toxicomanie et de drogue, publié à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la drogue et le trafic illicite, le 26 juin 2014.

Selon ce rapport, le Maroc a maintenu sa place en tant que principal pays exportateur de résine de cannabis (hachich) vers les pays européens.

En Algérie, les quantités de résine de cannabis saisies en 2014, ont affiché près de 182 tonnes, contre plus de 211 tonnes saisies en 2013, soit une baisse de 13% de quantités saisies, un recul dû au renforcement du dispositif sécuritaire aux frontières.

Le directeur général de l'ONLDT a souligné que l'Algérie «a toujours mené des politiques de prévention et de lutte contre le trafic de drogue, afin de protéger la santé de la population de ce fléau».

Dans ce contexte, Benhalla a

indiqué que des moyens humains, matériels et financiers ont été mobilisés par l'Algérie dans ce cadre, ajoutant que «cela pèse énormément sur le budget de l'Etat».

Il a fait savoir qu'un «dispositif important» est en cours pour réduire la demande à la drogue, particulièrement par les moyens de vulgarisation et de la sensibilisation.

Deux tiers des personnes impliquées en 2014 sont chômeurs.

Plus de 15 400 personnes ont été impliquées dans des affaires liées à la drogue en 2014, dont deux tiers sont des personnes sans profession, soit 67,90 % du chiffre global, a-t-on appris vendredi auprès de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT).

«Au total 15 448 personnes ont été impliquées dans des affaires liées à la drogue en 2014, dont 10 648 sont sans profession, 2 218 sont des employés et 195 sont des étudiants», a-t-on précisé de même source en se



Piv/DR

référant au bilan des trois services de lutte (Douanes-Gendarmerie nationale-DGSN).

D'autre part, le même bilan a démontré que parmi le total des personnes impliquées et interpellées, il a été recensé 183 étrangers dont 72 Nigériens, 40 Maliens, 21 Marocains et 2 Français. Parmi le nombre total

des personnes impliquées, «398 personnes sont en fuite», selon le même bilan.

La même source a également relevé que sur les 15 448 personnes impliquées, un taux de 42,50% des personnes sont âgées entre 26 et 35 ans, 32,52% sont âgées entre 19 et 25 ans, alors que 1,32% ont moins de 18

ans. Par ailleurs, le bilan des services de lutte fait ressortir que «11 130 affaires ont été traitées par les services de lutte, dont 3 097 affaires liées au trafic illicite de drogue, 8 019 affaires relatives à la détention et à l'usage de drogue et 14 affaires liées à la culture du cannabis et d'opium».

H. K./APS

Dalila Boudjemaâ sur l'exploitation du gaz de schiste

«Aucun effet négatif sur l'environnement»

La ministre de l'Aménagement du territoire et l'Environnement, Dalila Boudjemaâ, a réaffirmé, jeudi à Relizane, que l'exploitation du gaz de schiste «n'aura aucun effet négatif sur l'environnement».

«Je tiens à rassurer tous les citoyens que le gaz de schiste n'aura aucun effet sur l'environnement et toutes les études écologiques le confirment», a indiqué la ministre à l'APS.

«Il y a lieu de retenir qu'il n'y a pas un Etat qui cherche à nuire à ses citoyens», a-t-elle souligné, ajoutant : «Nous n'avons pas atteint la phase d'exploitation, nous ne sommes qu'en phase d'évaluation des données, des réserves du gaz de schiste en Algérie et ses ressources souterraines.» Par ailleurs, et au sujet du recyclage des déchets, la ministre a

indiqué que son département œuvre actuellement à augmenter le taux de recyclage et valoriser les déchets domestiques à plus de 45% en 2016.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la nouvelle stratégie nationale de gestion des déchets et du plan d'action du secteur qui vise à accroître le taux de recyclage des déchets ménagers de 25% en 2015 à plus de 45% à partir de 2016, a-t-elle ajouté.

M^{me} Boudjemaâ a mis l'accent, au passage, sur l'importance accordée actuellement par les secteurs public et privé à l'investissement dans le domaine du recyclage et valorisation des déchets à travers la création de micro-entreprises, notamment après la mise en place de mécanismes favorisant cela par

l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) et l'Agence de gestion du micro-crédit (Angem).

La ministre a indiqué que des opérateurs algériens ont investi dans ce domaine par l'exploitation du carton et du papier dans les wilayas d'Alger, de Djelfa et d'Oran, des pneus dans les wilayas de Sétif et de Bordj Bou Arréridj, des batteries dans les wilayas de Ghardaia, de Sétif, de Constantine, de Djelfa et d'Annaba.

Cette opération sera élargie pour toucher des appareils électroniques, des produits électriques (batteries, pneus et véhicules en panne) en plus du papier, du plastique, du verre et des minerais, a-t-elle annoncé.

APS

19^e anniversaire de l'assassinat du journaliste Moh Achour Belghezli

Le devoir de mémoire

L'association culturelle Aguemoune d'Ath Aïssi (10 km au sud de Tizi Ouzou) s'apprête à commémorer le 19^e anniversaire de l'assassinat du journaliste Moh Achour Belghezli perpétré la matinée du 17 février 1996 non loin du campus Hasnaoua de l'université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou. Un programme de commémoration de ce triste anniversaire a été concocté par cette association du village natal du défunt à laquelle s'est joint l'Association des journalistes et correspondants de la wilaya de Tizi Ouzou (AJCTO). Et hier ven-

dredi, la stèle érigée en la mémoire de celui qui était aussi un ancien détenu du Printemps berbère d'avril 1980 a été réhabilitée par les membres de l'association Aguemoune en attendant son inauguration mardi prochain. A cet effet, les initiateurs de cette commémoration ont prévu une cérémonie de recueillement sur ce lieu où le journaliste ainsi que sa collaboratrice Dalila Drideche avaient été assassinés par des individus armés ce 17 février 1996 aux environs de 9 heures du matin alors qu'ils s'apprêtaient à rejoindre le bureau du journal où tous les deux travaillaient. La

Maison de la culture Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou abritera le même jour une exposition sur le parcours du défunt ainsi que d'autres journalistes assassinés par la horde terroriste. Dans l'après-midi du mardi prochain, une conférence témoignage sur le combat de Moh Achour Belghezli sera animée par deux de ses compagnons dans le combat pour la démocratie, à savoir Saïd Khelil et Rachid Aït Ouakli ainsi que par des journalistes ayant exercé avec lui au niveau du petit théâtre de la Maison de la culture Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou. **Hamid**



Commerce

Conclusion d'accords pour la formation de 15 000 cadres

■ En présence du ministre du Commerce, Amara Benyounés, et le représentant du FMI, Masood Ahmed, le ministère du Commerce a signé, jeudi à Alger, des conventions-cadres avec 4 écoles et centres de formation spécialisés dans les domaines économique et commercial pour la formation d'environ 15 000 cadres et agents relevant du secteur durant les cinq années à venir.

Par Fateh.J

Ces conventions ont été signées avec l'Ecole supérieure algérienne des affaires (Esaa), l'Ecole des hautes études commerciales (Ehec), le Centre de formation de la Chambre du commerce et d'industrie ainsi qu'avec le Centre interentreprises de formation administrative et comptable (Ciefac). Selon le ministre du Commerce, Amara Benyounés, le ministère a fait appel à ces instituts pour l'assistance à la définition et à la mise en œuvre d'un plan de formation pluriannuel (2015-2019) à l'effet de prendre en charge le recyclage et la mise à niveau de ses cadres et agents dans différentes matières. Ainsi, ces formations porteront sur des activités diverses telles que la conduite d'enquêtes spécifiques et la recherche de la fraude, la

gestion, la planification et l'évaluation de l'activité de contrôle et la maîtrise de la réglementation régissant les marchés publics, la diplomatie commerciale, les défenses commerciales et les métiers à l'export. L'objectif est surtout de permettre aux cadres recrutés ces dernières années par le secteur d'acquiescer de nouvelles connaissances scientifiques pour mieux appréhender les différentes formes de tromperie et de fraude qui «ne cessent d'évoluer» à la faveur du progrès technologique. En l'absence d'une école sectorielle de formation, les cadres du secteur trouvent des difficultés à assurer leurs missions principales comme le contrôle de la qualité et de lutte contre les pratiques frauduleuses et anticoncurrentielles, a souligné le ministre du Commerce. «Près de 8 000 cadres ont été versés dans l'activité de contrôle sans aucune for-



P.V/DK

mation spécifique préalable, ce qui n'a pas permis d'atteindre les objectifs fixés», regrette-t-il. La signature de ces conventions revêt donc, ajoute le ministre, un

intérêt aussi bien pour le secteur que pour l'économie nationale.

F.J.

Selon le FMI : face à la baisse des cours pétroliers

L'Algérie a une «importante» marge de manœuvre financière

La marge de manœuvre financière «importante» accumulée par l'Algérie durant ces dernières années, marquées par l'embellie des cours pétroliers, lui permet de faire face à la chute actuelle des prix du brut, a déclaré, jeudi à Alger, un haut responsable du FMI.

«L'Algérie a utilisé la période durant laquelle les prix pétroliers étaient assez élevés pour développer et renforcer sa marge de manœuvre. Aujourd'hui, il est important de dire que l'Algérie fait face à (la chute des prix de pétrole) en forte position», a soutenu le directeur du département Moyen-Orient et Afrique du Nord du FMI, Masood Ahmed. Dans une déclaration à la presse faite à l'is-

sue d'une rencontre avec le ministre du Commerce, Amara Benyounés, ce représentant du FMI a affirmé que cette marge de manœuvre «importante» et les réserves de change «confortables» dont dispose l'Algérie vont lui permettre «de faire une transition vers cette nouvelle réalité (chute des prix du pétrole) d'une manière plus graduelle». Il a, cependant, relevé que l'Algérie devrait entreprendre deux réformes, à savoir une consolidation financière, économique et budgétaire et une diversification de son économie. «A notre avis, ces deux réformes sont nécessaires pour entamer cette transition», a-t-il poursuivi. Selon lui, «une consolidation finan-

cière, économique et budgétaire est importante pour adapter les dépenses et les recettes de l'Etat à un prix de pétrole qui sera aux alentours de 50 et 70 dollars le baril au lieu de 100 dollars». Quant à la diversification de l'économie, il s'agit, a-t-il précisé, de diversifier les exportations, de développer l'industrie et les entreprises publiques et privées et de promouvoir les partenariats avec les entreprises internationales. Pour ce qui concerne l'amélioration du climat des affaires, il a avancé que ce chantier nécessiterait des réformes structurelles.

Yanis B./APS

Prévu en 2015

Recouvrement de 2 900 milliards DA d'impôts

Le directeur général des impôts, Raouia Abderrahmane, a annoncé, jeudi à Mascara, que ses services prévoient le recouvrement de 2 900 milliards DA d'impôts ordinaires cette année, comme convenu dans la loi de finances 2015. La modernisation du secteur amorcée en 2006 avec la création de la direction générale des grandes entreprises, de centres des impôts et autres de proximité, ont permis d'accroître les taux de recouvrement des impôts ordinaires ces dernières années, a souligné M. Raouia lors d'une conférence de presse à l'issue de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya. Le montant recouvré est passé de 500 milliards DA

lors de la décennie précédente à 2 600 milliards DA en 2014, a-t-il indiqué en substance. Accompagné dans sa visite par le directeur général des domaines au ministère des Finances, il a affirmé que l'évolution positive du recouvrement fiscal en Algérie ces dernières années continuera dans les prochaines années grâce à la lutte contre la fraude fiscale adoptée par la direction générale des impôts et le ministère des Finances. A la faveur de la réception de nouvelles structures à travers toutes les wilayas du pays, les fonctionnaires pourront assumer leurs missions dans de bonnes conditions et accueillir et prendre en charge les citoyens, a-t-il encore assuré. Pour sa part, le

directeur général des domaines au ministère des Finances, Himour Mohamed, a fait savoir que le secteur des domaines a déployé, en collaboration avec les collectivités locales, de grands efforts pour réaliser des structures pour assurer de meilleures conditions de travail aux fonctionnaires et une meilleure prise en charge des préoccupations des citoyens, surtout avec l'établissement d'un grand nombre d'actes de concession agricole en temps record. Les deux directeurs généraux des impôts et des domaines ont procédé, jeudi, en compagnie du wali de Mascara, Ouled Salah Zitouni, à l'inauguration d'un ensemble de structures relevant de leurs secteurs dont un centre de proximité

des impôts, un centre foncier intercommunal à Mohammadia, deux autres centres similaires à Sig et deux autres à Ghriiss, en plus de la pose de la première pierre pour la réalisation d'un centre de proximité des impôts et l'inauguration d'un centre foncier intercommunal à Tighennif. Au chef-lieu de wilaya, ils ont également inauguré un centre de proximité des impôts, un nouveau siège de contrôle financier de la wilaya et la recette des impôts, qui a réussi le recouvrement de 3,6 milliards DA en 2014, soit une hausse de 900 millions DA par rapport à 2013, en attendant une plus grande amélioration cette année, a-t-on souligné.

S.F.

Changes L'euro augmente face au dollar après l'accord sur l'Ukraine

L'EURO progressait face au dollar hier, profitant de l'annonce d'un accord sur l'Ukraine avec la Russie, de l'espoir d'un accord entre Athènes et ses créanciers et de quelques chiffres décevants sur l'économie américaine. La monnaie unique européenne valait 1,1429 dollar, contre 1,1406 la veille à New York. La devise européenne perdait en revanche un peu de terrain face à la monnaie japonaise, à 135,63 yens contre 136,70 yens la veille. Le dollar aussi baissait face à la devise japonaise, à 118,67 yens contre 118,97 jeudi soir. La confiance des investisseurs s'est accrue jeudi après l'annonce d'un accord de cessez-le feu entre l'Ukraine et la Russie. Même si la prudence est de mise, chacun garde espoir que l'accord signé à Minsk mettra fin à dix mois de guerre dans l'est de l'Ukraine. Cette crise a considérablement affaibli les économies ukrainienne et russe. Les marchés sont également attentifs aux négociations entre Athènes et ses partenaires européens. Athènes et la zone euro se sont rapprochés jeudi d'un compromis sur la suite à donner au programme de financement de la Grèce, le Premier ministre Alexis Tsipras ayant plaidé sa cause devant ses homologues, notamment la chancelière allemande Angela Merkel. Au lendemain de l'échec d'une réunion de l'Eurogroupe sur cette question, la Grèce et la zone euro ont décidé d'entamer dès vendredi des travaux techniques pour faciliter la prochaine réunion de l'Eurogroupe, qui se tient lundi à Bruxelles. Le marché des changes était affecté par ailleurs par la publication d'indicateurs médiocres aux Etats-Unis, où les ventes au détail ont été plus mauvaises que prévu et ont baissé de 0,8% en janvier. De plus, après de bons chiffres de l'emploi pour janvier, les inscriptions au chômage aux Etats-Unis ont plus augmenté que prévu la semaine dernière. «Certaines données soulignent le fait que les Etats-Unis ne vont pas sortir de la tempête aussi bien que prévu et je crois que le dollar va certainement devenir plus vulnérable», a estimé un analyste. La livre se maintenait face à la monnaie unique européenne à 74,16 pence pour un euro et montait légèrement face au dollar, à 1,5411 dollar pour une livre. La devise suisse avançait face à l'euro, à 1,0611 franc suisse pour un euro, et face au dollar à 0,9283 franc suisse pour un dollar.

R. E.

Secteur du tourisme dans l'actuel quinquennat

Priorité à l'investissement et à la formation

■ La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Nouria Yamina Zerhouni, a indiqué, jeudi à Mostaganem, que l'actuel quinquennat (2015-2019) accorde la priorité à l'investissement et la formation en matière de tourisme, eu égard au déficit accusé en infrastructures d'accueil.

Par Kamel L.

Ce plan encourage l'investissement en vue de réaliser des projets touristiques, d'accroître le nombre de lits pour l'accueil des citoyens et des touristes étrangers, de créer la compétitivité et d'améliorer par conséquent la qualité, a déclaré la ministre à la presse, en marge de sa visite dans la wilaya.

Mme Nouria Zerhouni a indiqué également que l'Etat a introduit dans la loi de finances 2015 des mesures incitatives pour les investisseurs, portant notamment sur l'accès à des terrains à l'intérieur des zones d'expansion touristique à travers la concession et de crédits à des taux d'intérêts bonifiés. La ministre a fait également savoir que plus de 400 projets d'investissement dans le domaine touristique sont en cours de réalisation au niveau national sur un total de 891 projets évalués par le ministère du Tourisme, ajoutant qu'avec

l'achèvement de ces projets à l'horizon 2020, la capacité d'accueil estimée actuellement à 100 000 lits au niveau national sera doublée. Par ailleurs, M^{me} Zerhouni a mis l'accent sur l'importance de la formation dans le domaine touristique, signalant que la wilaya de Mostaganem a bénéficié d'un institut de formation professionnelle dans le domaine du tourisme et de l'hôtellerie.

En matière d'artisanat, elle a indiqué que le secteur emploie plus de 700 000 artisans et le nombre est appelé à la hausse après avoir été en 2006 à pas moins de 300 000, et ce, à la faveur des dispositifs de financement à travers le Fonds national de soutien à l'artisanat pour l'acquisition du matériel et la formation dans différents métiers.

La ministre a procédé au lancement des travaux d'aménagement de la zone d'expansion touristique à «Cap Ivy», dans la commune de Benabdelmalek Ramdane, portant sur la réalisa-



Ph. J.D.R.

tion de réseaux d'assainissement, drainage, d'électricité et du gaz. Les ZET de Cap Ivy et de «Ramdane plage» figurent parmi 15 zones d'expansion touristique au niveau national dont les plans d'aménagement touristique ont été agréés par décret du gouvernement, a-t-elle souligné, annonçant que les travaux d'aménagement de la zone «Ramdane plage» seront lancés ultérieurement.

En outre, la ministre a posé la première pierre du projet de réalisation d'un village touristique

«Kiza» au sein de la ZET de Cap Ivy dans le cadre d'un investissement privé de 3 milliards DA.

S'étendant sur une superficie de 8 hectares, ce projet prévoit un hôtel 4 étoiles regroupant 316 chambres, 84 résidences touristiques, 30 bungalows, une station de thalassothérapie, deux piscines, deux terrains, des espaces verts, des aires de jeux, des locaux commerciaux et autres d'artisanat.

M^{me} Zerhouni a indiqué que la wilaya de Mostaganem recèle 16 zones d'expansion touristique

dont deux ont eu l'agrément de leurs plans et quatre sont en cours d'étude en attendant le lancement progressif d'études des zones restantes pour arriver à élaborer un plan et le lancement des travaux d'aménagement. Elle a également affirmé que la wilaya enregistre une grande dynamique en matière d'investissement par rapport à d'autres régions du pays, l'habilitant à devenir à l'avenir un pôle touristique régional de l'ouest.

A la chambre d'artisanat et des métiers «Belhouane-Touati», la ministre a présidé une cérémonie de remise d'équipements et de matériels de métiers de couture traditionnelle, de poterie, de céramique et de gypse à 30 artisans, dans le cadre du Fonds national de promotion des activités d'artisanat, après avoir visité une exposition d'artisanat.

La visite de travail et d'inspection a conduit également la ministre vers des structures touristiques en cours de réalisation et d'autres en exploitation au pôle touristique «Les Sablettes» dans la commune de Mazaghran. En outre, elle a pris connaissance de l'étude du projet de la façade maritime entre Sidi Medjdoub (Mostaganem) et la commune de Stidia sur une distance de 20 kilomètres.

K. L./APS

Au niveau national

Quinze zones d'expansion et sites touristiques adoptés par décret

Quinze zones d'expansion et sites touristiques (Zest) ont été adoptés par décret au niveau national, a-t-on appris, mercredi à Aïn Témouchent, du directeur général de l'Agence nationale de développement touristique (Andt).

Sur 205 Zest comptabilisées au niveau national, 15 ont vu leurs plans d'aménagement touristique (PAT) adoptés par décret, a indiqué à l'APS Nedri Noureddine, en marge des travaux de la session extraordinaire de l'APW consacrée à l'adoption de sept Zest de la wilaya.

Une fois approuvées par décret, les cinq Zest de la wilaya d'Aïn Témouchent

adoptées par les élus, porteront le nombre de zones adoptées à 20, a-t-il ajouté, rappelant que les missions de l'Andt reposent essentiellement sur l'étude technique des Zest et la conformité des projets d'investissement présentés à la wilaya avec les PAT.

Les élus de l'APW d'Aïn Témouchent ont adopté, à l'issue de cette session extraordinaire, les PAT de cinq Zest sur les sept présentées.

Ainsi, les plans d'aménagement des zones de Bouzedjar, Sbiâat, Rachegoune, Terga et Sassel, ont été adoptés à l'unanimité, alors que ceux de Hammam Bouhadjar et Chatt El Hillal ont été rejetés

par 18 voix contre 16. Lors des débats, les élus ont mis l'accent sur l'importance de mener une étude hydrogéologique approfondie visant la préservation des nappes thermales de Hammam Bouhadjar, outre l'extension des périmètres de sécurité de ces nappes. La région de Hammam Bouhadjar étant volcanique, a-t-on signalé.

Le directeur régional de l'Anrh (Agence nationale de ressources hydriques) a insisté sur l'impératif de mener une étude scientifique et spécialisée en profondeur pour déterminer l'origine des eaux thermales de Hammam Bouhadjar. Pour la zone de Chatt El Hillal, il a été soulevé le

problème lié à la proximité de la Zest aux mégaprojets de Medgaz et de la station de dessalement de l'eau de mer, outre l'attribution par l'agence foncière de lotissements situés à l'intérieur de la zone et la disponibilité de terrains pour l'extension du village.

Une fois ces contraintes levées, l'APW se réunira de nouveau pour adopter les PAT de ces deux Zest, a fait savoir le président de l'assemblée.

La wilaya d'Aïn Témouchent compte trois autres Zest, celles de Sidi Yakoub, Ouardania et Malouze, qui ont fait l'objet, selon le DG de l'Andt, d'appels d'offres.

R. T.

Aïn Témouchent

8 700 lits renforceront le secteur du tourisme

Pas moins de 8 732 lits renforceront le secteur du tourisme de la wilaya d'Aïn Témouchent au niveau des cinq zones d'expansion et sites touristiques (Zest), dont les plans d'aménagement touristique (PAT) ont été adoptés mercredi par l'APW, a-t-on appris jeudi auprès du directeur de l'Agence nationale de développement touristique (Andt). Se référant à l'étude menée par son agence, Nedri Noureddine a indiqué que ces 8 732 lits seront réalisés au niveau des 56 lots désignés par les PAT adoptés en session extraordinaire de l'APW dans les Zest de Bouzedjar, Sbiâat, Sassel, Terga et Rachegoune.

Les projets d'investissement

touristique qui seront édifiés sur une partie aménageable fixée à 213,44 hectares sur une superficie totale décrétée de 786 ha, induiront également 4 902 emplois directs et 7 451 indirects, a-t-on ajouté.

«L'exploitation rationnelle du foncier touristique est prise en compte, d'où la réduction de la zone aménageable», a souligné M. Nedri.

Les PAT des Zest de Hammam Bouhadjar et Chatt El Hillal, qui n'ont pas été adoptés par l'APW, prévoient la réalisation de 4 227 lits au niveau de 22 lots s'étalant sur 94 ha aménageables sur une superficie totale de 322 ha, outre la génération de 2 464 emplois directs et 2 969

indirects. L'étude de l'Andt prévoit, dans ce cadre, la réalisation de résidences touristiques, d'hôtels, de campings, de villages touristiques et autres gares routières, parkings... Ainsi, la Zest de Bouzedjar sera dotée, entre autres, d'une gare routière, d'un village de vacances, d'une forêt récréative, d'un théâtre de plein air et d'un centre d'animation et de loisirs. Six projets destinés à cette zone ont reçu un avis favorable du Comité d'assistance, de localisation, de promotion de l'investissement et de régulation foncière (Calpiref) d'Aïn Témouchent.

Ce comité, qui a traité un total de 178 projets, a approuvé 41 autres à travers les Zest de

Sassel (1 projet), Terga (18), Hammam Bouhadjar (11), outre 11 projets approuvés au niveau du POS marine de Rachegoune, au niveau de la plage «Madrid», a-t-on indiqué à la direction du tourisme et de l'artisanat.

Par ailleurs, plus de 500 ha s'ajoutent à la superficie des Zest dès l'achèvement des études d'aménagement de trois autres zones implantées à Malouze et Ouardania (269 ha) et Sidi Yakoub (240 ha), a indiqué Larbi Mecheri, directeur du tourisme. L'opération d'approbation des PAT des Zest d'Aïn Témouchent fait suite à l'adoption, en juin 2013, par la même assemblée, du plan d'orientation pour l'aménagement touristique

(Poat) de la wilaya, a-t-on rappelé. Basé sur une vision futuriste visant la promotion et le développement touristique générateur de richesses et de postes d'emploi au profit de la population locale, ce plan constitue un instrument important pour la prise de décision et une feuille de route pour le développement du secteur pour les 20 années à venir, a souligné le directeur du tourisme.

Le Poat détermine concrètement les voies et moyens de développement des activités et équipements touristiques en prenant en considération les spécificités et potentialités de chaque zone de la wilaya, a-t-il ajouté.

Hafid F.

Wilaya d'Alger

Des associations se mobilisent pour réaménager les espaces verts

■ Une opération de plantation de 10 000 arbustes de différentes espèces entrant dans le cadre d'une vaste opération de réaménagement d'espaces verts dans la wilaya d'Alger sera lancée aujourd'hui samedi à El Djamila (Aïn Benian), annoncent jeudi les organisateurs.

Par Faten D./APS

Cette opération, qui fait partie du programme «Dzair-Environnement» devant être mené par plusieurs associations, est prévue du 14 février au 21 mars prochains pour réhabiliter à titre bénévole des espaces verts dans les 57 communes d'Alger, précise l'association «Nes El Khir», organisatrice de l'événement dans un communiqué.

Cette action baptisée «The algerian green days» (les journées vertes d'Alger), sera organisée avec la collaboration de la direction des forêts de la wilaya d'Alger, la wilaya déléguée de

Chéraga, la commune de Aïn Bénian, les collectifs associatifs «1.2.3.Viva l'Algérie», «SOS la Madrague», «Taysir» et «Homti», selon le communiqué de «Nes El Khir».

L'opération de plantation des arbustes sera inaugurée aujourd'hui 14 février à la plage artificielle «El Djamila» (ex-La Madrague), dans la commune de Aïn Bénian, à l'ouest d'Alger.

La direction des forêts de la wilaya participera à cette opération avec un nombre «appréciable» d'arbustes à planter, la wilaya déléguée de Chéraga avec ses moyens généraux et la commune de Aïn Bénian avec de la main-d'œuvre et des outils, a-



t-on précisé.

Mais les organisateurs comptent beaucoup plus «sur la mobilisation des Algérois pour réussir cette action de bénévolat», qui sera suivie à chaque étape d'un

programme de détente afin de créer une «ambiance familiale», ajoute-t-on. «L'objectif est de les faire participer à la préservation désintéressée de l'environnement, à la réhabilitation et à l'en-

retien des espaces verts dans leurs quartiers où les coins de verdure sont parfois transformés en décharges sauvages des gravats, des débris et des ordures ménagères», explique Nes El Khir. Cette opération sera clôturée le 21 mars, 1^{er} jour du printemps, à «Djeninat Marengo», entre La Casbah et Bab El Oued. F. D./APS

Déchets domestiques et industriels

Nécessaire adoption des techniques modernes de recyclage

La ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, Dalila Boudjemaa, a insisté, jeudi à Relizane, sur l'impérative adoption des techniques modernes de recyclage des déchets domestiques et industriels dans la wilaya.

Intervenant sur les ondes de la radio de Relizane, en marge de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya, la ministre a mis l'accent sur l'indispensable recyclage des déchets et l'utilisation des techniques modernes dans ce domaine, surtout que la région dispose de déchets importants recyclables, a-t-elle relevé.

M^{me} Boudjemaa a exhorté les autorités locales à encourager l'investissement dans ce

domaine en créant des micro-entreprises spécialisées en recyclage de déchets et génératrices, par conséquent, de postes d'emploi au profit des jeunes.

La ministre a insisté également sur la nécessité d'impliquer le citoyen dans le programme de protection de l'environnement, en tant que «partenaire important et efficace», en vue de prendre en charge les déchets ménagers.

Par ailleurs, M^{me} Boudjemaa a fait état de l'équipement, par son ministère, de 11 000 clubs verts en moyens informatiques, audiovisuels et en outils de jardinage dont 68 clubs verts dans la wilaya de Relizane et ce depuis 2002.

L'éducation environnementale est en voie

de généralisation en milieu scolaire, a souligné la ministre, indiquant que 25 000 établissements scolaires et 8 000 écoliers ont été ciblés.

M^{me} Boudjemaa s'est enquis du rythme imprégné aux travaux de réalisation d'une décharge publique dans la commune d'Aïn Rahma à Yellel, dont le taux est à 88% d'avancement.

Une fois réceptionnée dans trois mois, cette décharge, dont le coût des travaux s'élève à 150 millions DA, traitera 16 000 tonnes de déchets par an.

La ministre a également visité une exposition d'activités des clubs de l'environnement à la Maison de la culture de Relizane.

R. E.

Au niveau national

Douze grands barrages en cours de réalisation

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a indiqué, jeudi à Tissemsilt, que 12 grands barrages sont en cours de réalisation au niveau national.

Parmi ces projets, huit grands barrages seront livrés au courant de cette année, à l'instar de ceux de Ouldja Melal de Tébessa, Soubla de M'sila, Tagarisset de Khenchela, Tahd de Mascara, Kef Dir de Tipasa et Béni Slimane de Médéa, a souligné le ministre lors d'un point de presse, en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya de Tissemsilt.

Un autre lot de barrages sera livré en 2016, dont deux de grand volume.

Un autre barrage dont les travaux ont été lancés dernièrement sera réceptionné en 2017, a ajouté Hocine Necib.

Le ministre a également annoncé le lancement, au courant du premier trimestre de l'année en cours, des travaux de deux grands

barrages à Sidi Khelifa (Tizi Ouzou) et Medjendel (M'sila), soulignant dans ce cadre qu'un avis d'appel d'offres sera lancé pour la sélection d'entreprises qui concrétiseront ces deux infrastructures.

Par ailleurs, Hocine Necib a fait savoir que son département ministériel fournit actuellement un grand effort en matière de lancement de projets de réhabilitation de réseaux de distribution d'eau vêtustes à travers 40 grandes villes du pays.

Le ministre des Ressources en eau a exhorté, lors de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya, à prendre en charge la maintenance des forages qui sont en état de délabrement et ceux destinés à alimenter en eau potable les zones rurales.

Le même responsable a insisté sur la nécessité de généraliser l'horaire d'alimentation en eau potable de 12 heures/jour à toutes les 22 communes de la wilaya

avant l'été prochain, appelant aussi à augmenter le taux de couverture des zones rurales en les raccordant au réseau d'AEP.

Il a mis l'accent, au passage, sur l'importance du rôle que doit jouer la wilaya de Tissemsilt en matière d'irrigation agricole qui s'inscrit dans le cadre d'une stratégie visant à réaliser la sécurité alimentaire dans le pays.

Le ministre a annoncé, en outre, le lancement prochain d'une étude visant à améliorer la qualité de l'eau potable destinée aux citoyens de la wilaya de Tissemsilt à partir des barrages de Kouidiet Rosfa dans la commune de Béni Chaib et de Derdar (wilaya de Aïn Defla). Inspectant le taux d'avancement des travaux du projet de protection de la ville de Lardjem contre les inondations, M. Necib a insisté sur la concrétisation de ce projet avec une grande performance permettant une protection totale de la ville.

Le ministre des Ressources en eau a entamé sa visite d'inspection dans la wilaya de Tissemsilt en écoutant un exposé sur la situation de son secteur dans la région, avant de visiter le projet de réalisation d'un réservoir d'eau de 2 500 mètres cubes à Layoune.

Hocine Necib a mis ensuite en service deux réservoirs de 2 500 m³ à Khemisti et 5 000 m³ au chef-lieu de wilaya et écouté un exposé sur le projet futur de raccordement des villes de Tissemsilt et Khemisti en eau potable.

Dans la commune de Lardjem, le ministre s'est enquis de deux projets de protection de la ville de Lardjem contre les inondations dont les travaux ont atteint un taux d'avancement de 45% et ceux de réalisation d'un réservoir de 5 000 m³ et a suivi un exposé sur les mécanismes de protection des villes de la wilaya contre les risques de crues.

Ali O.

Collo Un centre d'enfouissement technique bientôt réalisé

UN CENTRE d'enfouissement technique (CET), destiné au traitement des déchets des communes de Collo, Beni-Zid et Cheraïa, sera bientôt réalisé, a appris l'APS jeudi auprès du président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Cheraïa, Messaoud Bourkhoum. Cet équipement pour lequel un montant de 400 millions de dinars a été mobilisé, «permettra de traiter dans le respect de l'environnement tous les déchets solides collectés dans les trois communes».

Le CET contribuera également à améliorer le cadre de vie des citoyens en venant à bout du phénomène de la prolifération des décharges anarchiques, a souligné cet élu à l'APS.

Ce nouvel équipement, qui sera implanté sur un terrain que se partagent administrativement les communes de Beni-Zid et de Cheraïa, sera doté, aussitôt après sa livraison, d'équipements parmi les plus modernes, a encore affirmé M. Bourkhoum. APS

Boudiaf à partir de Ghardaïa

«L'Algérie résolue à endiguer les menaces sanitaires»

■ L'Algérie demeure engagée à assumer son rôle, national et régional, pour contribuer à l'effort de la communauté mondiale visant à endiguer les menaces sanitaires à potentiel épidémiologique, a indiqué, jeudi à Ghardaïa, le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf.

Par Souhila K.

S'exprimant à l'ouverture de la rencontre sur la présentation du plan national de préparation, d'alerte et de riposte, en cas de menaces sanitaires à potentiel épidémique, le ministre a signalé que la prise de conscience de ces menaces a été intégrée dans la politique nationale de santé publique en tant que «priorité», conformément au règlement sanitaire international (RSI) mis en place par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

L'Algérie a intégré dans sa législation nationale, à travers un décret présidentiel, un instrument juridique en conformité avec le RSI adopté par l'ensemble des Etats membres de l'OMS, a-t-il fait savoir, en précisant, à ce propos, qu'un engagement politique, avec une assise juridique, constituent «un gage indiscutable pour la durabilité de notre lutte contre ces menaces». Des mesures appropriées à même de détecter rapidement et de riposter efficacement contre ces mala-



Ph. > D. R.

dies ont été mises en place en Algérie, a-t-il encore révélé.

Toutes les conditions ont été réunies pour s'insérer dans le RSI et l'Algérie vient de procéder à l'inscription au fonds des urgences d'un programme d'acquisition d'équipements et matériels requis pour la mise à niveau des postes de contrôle sanitaire aux frontières et d'un autre programme de renforcement du stock national de sécurité en moyens de protection, pour un montant de plus d'un milliard de dinars, a affirmé le ministre. Il a rappelé, dans le même contexte, que l'Algérie a pris les mesures, ces derniers mois, pour faire face à la menace du virus Ebola, amenant le secteur de la santé à activer le dispositif de surveillance et

de lutte, dès le lancement de l'alerte par l'OMS en avril 2014, dispositif qui demeure opérationnel même si le risque demeure faible.

De son côté le représentant du Bureau de l'OMS à Alger, P Ba Keita, a salué les efforts déployés par l'Algérie pour la performance de son système de santé, avant de souligner que «l'Algérie reste un exemple à suivre en matière de santé en Afrique».

Le plan mis en œuvre par l'Algérie pour la prévention et la lutte contre toutes menaces sanitaires à potentiel épidémique est «des plus performants», a-t-il souligné. A travers ce plan, l'OMS se félicite du système de santé algérien et de sa capacité à faire face aux situations extrêmes, a-t-il

soutenu, précisant que la qualité et l'efficacité de l'expérience algérienne va de pair avec les efforts internationaux pour éradiquer ces menaces qui constituent «un défi majeur pour la communauté internationale».

Organisée par le ministère de la Santé, cette rencontre a connu la participation d'une centaine de spécialistes, experts et partenaires de la santé de 25 wilayas, notamment du Sud et des Hauts-Plateaux. En marge de cette rencontre, le ministre a effectué une visite dans les établissements publics hospitaliers de Ghardaïa et de Métlili, pour s'enquérir des conditions de travail et de prise en charge des malades, en cas de menace Ebola.

S.K./APS

Pour un montant de 350 millions de dinars De nouveaux équipements pour les hôpitaux d'Oum El Bouaghi

UN MONTANT de 350 millions de dinars a été mobilisé à Oum El Bouaghi en vue de l'acquisition de nouveaux équipements pour les établissements de santé, a indiqué jeudi le directeur de la santé et de la population, Abdelouahab Redah. Plus de la moitié de cette somme (180 millions de dinars) servira à l'achat d'un scanner et d'équipements IRM (imagerie par résonance magnétique) pour l'hôpital d'Ain M'lila, a précisé le même responsable, ajoutant que 12 appareils d'hémodialyse seront affectés aux hôpitaux d'Ain Beida, Oum El Bouaghi et Ain M'lila. D'autres équipements destinés à améliorer la qualité des prestations médicales dans les services de pédiatrie, de chirurgie et de médecine, seront également acquis dans le cadre de cet investissement public qui permettra aussi de doter trois hôpitaux de la wilaya d'appareils de mammographie, selon M. Redah qui a rappelé que le service des urgences de l'hôpital d'Ain Fakroun sera opérationnel dans les tout prochains jours.

Ahmed T.

Coronavirus MERS Deux morts et 5 nouveaux cas enregistrés en Arabie

LE SYNDROME respiratoire du Moyen-Orient (coronavirus MERS) a fait, mardi et mercredi, 2 nouvelles victimes en Arabie saoudite, a indiqué jeudi le ministère saoudien de la Santé qui fait également état de l'enregistrement de 5 nouveaux cas d'infection. Le ministère saoudien de la santé fait, en outre, état de 15 cas actuellement en cours de traitement. Selon les chiffres fournis par le ministère, quelque 862 cas d'infection par le coronavirus ont été enregistrés, depuis son apparition en juin 2012, faisant 368 morts alors que 479 personnes infectées ont pu être soignées. Le ministère saoudien de la Santé a averti, mardi, contre une augmentation des cas d'infection par le virus Corona au cours des deux prochains mois, appelant la population à observer les mesures de précaution nécessaires. Lors d'un briefing de presse à Ryadh, un responsable du ministère de la Santé, Abdel Aziz Ben Saïd, a indiqué que 14 cas d'infection par le virus Corona ont été enregistrés dans certaines parties du pays depuis le début du mois en cours. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) avait estimé, en juin dernier, que la situation liée au Syndrome respiratoire du Moyen-Orient (Coronavirus MERS), restait «grave» d'autant qu'il n'existe, pour le moment, aucun traitement préventif. A l'échelle mondiale, 955 cas d'infection par le Corona MERS confirmés en laboratoire ont été notifiés à l'OMS, dont au moins 351 mortels. Le coronavirus MERS, qui provoque des problèmes respiratoires aigus, serait transmis par les chameaux et pourrait bien passer directement des animaux aux humains, selon une étude publiée en février 2014 aux Etats-Unis.

R.S.

Ebola

Le bilan de l'épidémie s'alourdit à 9 177 morts, selon l'OMS

La fièvre Ebola a fait 9 177 morts sur un total de 22 894 cas recensés essentiellement dans les trois pays d'Afrique de l'Ouest, selon un nouveau bilan de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Il y a eu 144 nouveaux cas durant la première semaine de février, contre 124 cas rapportés pendant les sept jours précédents, précise l'OMS jeudi dans un communiqué.

Le nombre de malades touchés par la fièvre hémorragique Ebola a continué d'augmenter pour la deuxième semaine de suite, avec une forte hausse du nombre de cas en Guinée, a annoncé l'OMS. Depuis le début de l'épidémie, la maladie a touché 22 894 personnes dans neuf pays et fait 9 177 morts. Tous les décès, sauf 15, sont intervenus dans les trois pays d'Afrique de l'Ouest les plus affectés par le virus. Au 8 février, 144 nouveaux cas ont été confirmés en l'espace d'une semaine, contre 124 nouveaux cas rapportés la semaine précédente. La hausse a

été particulièrement prononcée en Guinée, avec 65 nouveaux cas confirmés, contre 39 une semaine auparavant, a indiqué l'OMS, précisant qu'il s'agit de la plus forte hausse hebdomadaire depuis le début de l'année. La progression de la maladie a cependant ralenti en Sierra Leone, avec 74 nouveaux cas confirmés, contre 80 la semaine précédente, ainsi qu'au Liberia, avec 3 nouveaux cas, contre 5 une semaine plus tôt. «Ce pic dans le nombre de cas en Guinée et la transmission répandue qui continue en Sierra Leone soulignent les défis considérables qui doivent encore être surmontés pour parvenir à un nombre de cas zéro», a prévenu l'OMS. En Guinée, cette nouvelle augmentation vient principalement de la capitale, avec 21 cas confirmés à Conakry, et de la préfecture de Forécariah, également située à l'Ouest du pays. Cette recrudescence de la maladie en Guinée intervient alors que les Etats-Unis ont commencé à retirer leurs soldats engagés en

Afrique de l'Ouest. Au moins un incident au niveau de la sécurité a été répertorié dans près d'un tiers des préfectures touchées par le virus, a quantifié l'organisation sise à Genève. Au total, 34 inhumations non sécurisées ont été rapportées, bien que l'OMS et les organisations internationales se soient mobilisées pour encadrer les rites funéraires qui sont un des vecteurs de propagation du virus. De plus, 7 nouveaux cas ont été confirmés dans la région de Lola, à la frontière avec la Côte d'Ivoire, où une équipe a été déployée pour évaluer les préparatifs. Alors que la communauté internationale s'est mobilisée pour lutter contre l'épidémie, la baisse du nombre de nouveaux cas sur le début de l'année avait fait naître un certain optimisme. Mercredi, la Croix-Rouge de Guinée a lancé un «appel pressant» aux populations à arrêter les violences contre ses équipes impliquées dans la lutte contre l'épidémie.

N.T./Agence

A travers plusieurs daïras de Ouargla

Lancement prochain du service de la 4G

■ Cette nouvelle offre, déjà en service depuis 2014 au chef-lieu de wilaya et dans certaines communes limitrophes, à l'instar de celle de Rouissat, a suscité un engouement des citoyens et l'intérêt d'entreprises

Par Maya D.

Le service de la 4G relatif à l'internet à haut débit sera lancé prochainement au profit d'entreprises et de particuliers à travers plusieurs daïras de la wilaya de Ouargla, a-t-on appris jeudi des responsables d'Algérie Télécom (A.T).

L'opération touchera, dans une première phase, les daïras de Hassi Messaoud, N'goussa, Sidi-Khouiled, Touggourt et El-Hedjira, avant qu'elle ne soit généralisée aux autres communes et daïras, y compris les zones enclavées, selon le chargé de communication de l'entreprise, Omar Thelib.

Cette nouvelle offre, déjà en service depuis 2014 au chef-lieu de wilaya et dans certaines communes limitrophes, à l'instar de celle de Rouissat, a suscité un engouement des citoyens et l'intérêt d'entreprises, en ce qu'elle leur permet de disposer d'une connexion à haut et très haut débit, a indiqué le même responsable.

Ce service offre une connexion de 5 et 10 gigabits, et permet un téléchargement rapide en plus



d'utiliser les différents appareils munis de la technologie «wifi».

L'opération s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'entreprise A.T visant à moderniser son réseau et à améliorer sa qualité, conformément à la stratégie nationale du secteur, et cela en réponse à la demande exprimée par les utilisateurs, à travers

le support moderne du nœud d'accès multiservice (MSAN). La direction des opérations d'Algérie Télécom de la wilaya de Ouargla s'active à moderniser le réseau de téléphonie fixe au niveau des daïras de Hassi-Messaoud et N'goussa, à travers son raccordement en fibre optique, ce qui va améliorer la qualité du service

concernant la téléphonie et l'internet à haut débit. L'opération sera généralisée à l'ensemble des communes de la wilaya, dans le courant de cette année, pour atteindre un taux de raccordement de 100%, conformément aux directives de la direction générale d'A.T, a-t-on indiqué.

M. D./APS

Mosquée Abdelhamid Ibn Badis d'Oran

Les délais de réalisation respectés, selon le ministre

Les délais de réalisation de la grande mosquée Abdelhamid Ibn Badis d'Oran sont respectés, a affirmé, jeudi à Oran, le ministre des Affaires religieuses et Wakfs, Mohamed Aïssa. Les délais fixés avec l'entreprise chargée de la réalisation «sont scrupuleusement respectés», a indiqué le ministre, en marge de sa visite d'inspection du chantier de la grande mosquée d'Oran, qui sera inaugurée le 16 avril prochain à l'occasion de la célébration de Youm El Ilm (Journée du Savoir).

«Nous avons constaté auparavant que les travaux avaient été achevés, comme convenu, aux mois de décembre puis de janvier, ce qui est rassurant», a déclaré à la presse M. Aïssa, avant d'ajouter que les travaux de

réalisation de la mosquée vont à un rythme «satisfaisant». Exprimant son souhait d'entendre l'adhan (l'appel à la prière) fuser de cet édifice le 16 avril prochain, le ministre a affirmé que l'inauguration de la grande mosquée d'Oran verra l'organisation d'une cérémonie festive populaire, surtout qu'elle coïncidera avec le lancement de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe». La cérémonie d'inauguration comportera un programme scientifique et religieux qui prévoit des conférences internationales et la récitation du saint Coran.

M. Aïssa a annoncé, à ce titre, qu'il effectuera d'autres visites d'inspection de ce chantier avant son inauguration en avril prochain, en vue de s'enquérir de visu de la

marque des travaux de réalisation de cet édifice religieux dont le mode de gestion sera un modèle à l'échelle nationale. Le ministre a visité différents pavillons et parties de cette grande mosquée qui s'étend sur une superficie globale de 4 hectares et écouté les explications concernant ce projet qui comprend une salle de prière d'une capacité de 15 000 fidèles et une cour pouvant accueillir 12 000 autres. Ce complexe actuel dispose d'autres espaces dont un gigantesque minaret, un institut de formation de cadres des affaires religieuses, des salles de conférences, un centre commercial et un parking d'une capacité de plus de 600 véhicules.

Salim O.

Constantine, capitale de la culture arabe

Un chapiteau de 5 000 places sera installé à Ali-Mendjeli

Un chapiteau pouvant accueillir 5 000 personnes sera installé à Ali-Mendjeli pour permettre aux habitants de cette agglomération de profiter des différentes activités de la manifestation Constantine, capitale 2015 de la culture arabe, a indiqué le wali, Hocine Ouadah.

Le chef de l'exécutif local a souligné, en marge d'une inspection des différents chantiers ouverts dans le cadre de cet événement, que cet «immense chapiteau» sera ouvert durant

toute l'année de la manifestation pour servir d'espace d'animation au profit des habitants de cette ville, l'une des plus peuplées de la wilaya de Constantine.

Au cours de sa visite de terrain, le wali s'est enquis de l'avancement des chantiers et appelé, une nouvelle fois, à la conjugaison des efforts de tous les acteurs concernés afin d'être au rendez-vous de cet événement culturel dont l'ouverture officielle est prévue en avril prochain.

M. Ouadah, visiblement satisfait de la cadence globale imprimée aux chantiers, notamment celui de la salle de spectacles de 3 000 places qui commence à prendre forme, a réitéré les engagements de l'administration locale à réceptionner, avant l'ouverture de la manifestation, cinq infrastructures culturelles, deux établissements hôteliers et l'ensemble des travaux d'aménagement urbain lancés au centre-ville. Le wali a observé une halte au siège de la direction régionale des

Douanes algériennes dont les responsables ont fait part de leur entière détermination à participer activement à la réussite de cet événement.

Un plan spécial a été arrêté par ce corps constitué pour accompagner la manifestation en simplifiant les formalités aux invités attendus et en facilitant le transit de leurs équipements dans les ports, aéroports ainsi qu'au niveau des postes-frontière terrestres, a-t-on assuré.

F.M.

Aïn Defla 1 000 citoyens formés aux techniques de secourisme

UN TOTAL de mille citoyens a été initié par la Protection civile aux techniques de secourisme depuis 2010 dans la wilaya de Aïn Defla, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction locale de ce corps constitué. De ce chiffre, plus de 200 personnes ont reçu une formation dans le domaine du secourisme durant l'année 2014, a indiqué la même source, qui signale que «l'effort visant à ancrer la culture consistant à venir en aide à autrui sera poursuivi». Les citoyens formés dans le cadre de l'opération «Un secouriste pour chaque famille» sont prêts à parer à toute éventualité notamment lors des catastrophes naturelles, a souligné la même source, qui fait état de la remise d'attestations aux personnes formées. Ce «capital» au service de la communauté sera «rentabilisé» à la faveur du lancement prochain d'une formation spéciale intitulée «Un secouriste volontaire de proximité» qui prendra en charge certains aspects liés aux secours à apporter particulièrement lors des séismes et des inondations, a-t-on souligné. «Nombre de citoyens sont animés du désir de porter secours à autrui lors des catastrophes ou des accidents mais il est nécessaire que ceux-ci aient la formation requise en matière de conduite à tenir», a-t-on fait remarquer.

L.K.

Batna/ Habitat rural Les besoins de la wilaya satisfaits à 70%

LES BESOINS de la wilaya de Batna en matière d'habitat rural sont «à 70% satisfaits grâce aux programmes attribués au titre des deux précédents quinquennats», a affirmé jeudi le secrétaire général de la wilaya, Ahmed Louachni. Ce responsable a souligné, au cours d'une réunion du conseil de wilaya consacrée au suivi des projets en cours dans le secteur de l'habitat, que les 300 000 logements ruraux accordés à la wilaya durant cette période ont «contribué pour une large part à la fixation des populations sur leurs terres et favorisé le retour de nombreuses familles rurales». Dans ce contexte, M. Louachni a appelé les chefs de daïras à hâter les procédures d'attribution de deux autres tranches de 6 000 et de 5 000 logements ruraux. Il a également appelé les présidents des 61 Assemblées populaires communales (APC) de la wilaya de Batna à déterminer leurs besoins en matière de logement rural avant le 15 mars prochain, afin de permettre l'étude des dossiers selon les critères objectifs arrêtés par le ministère de l'Habitat.

R.R.



Libye

L'ONU se félicite du démarrage d'un nouveau cycle de discussions

■ Dans un communiqué de presse, la Manul a indiqué que « pour la première fois, tous les participants invités ont assisté aux discussions qui ont été menées dans une atmosphère constructive et positive ».

Par Salim K./Agence

La Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul) s'est félicitée du démarrage, mercredi, d'un nouveau cycle de dialogue politique inter-libyen sous l'égide de l'ONU dans la ville de Ghadamès (nord-ouest), afin de trouver une issue à la crise qui secoue ce pays. Dans un communiqué de presse, la Manul a indiqué que « pour la première fois, tous les participants invités ont assisté aux discussions qui ont été menées dans une atmosphère constructive et positive ». Des délégations des deux Parlements libyens étaient rassemblées mercredi à Ghadamès. Il s'agit des délégués



PH. : OR

de la Chambre des représentants, instance issue des élections et reconnue par la communauté internationale, qui siège à Tobrouk, dans l'est du pays, et ceux du Congrès général national (CGN), concurrent du Parlement légitimement élu et qui est installé à Tripoli. « Le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU

pour la Libye, Bernardino Leon, s'est entretenu séparément avec les délégations pour les informer du processus et de ses différentes phases et a loué l'état d'esprit positif des participants », a ajouté la Manul. Selon la Manul, les discussions ont porté sur les points convenus à l'ordre du jour du dialogue, à savoir l'étude « de proposi-

tions pour l'organisation du travail à venir et la conclusion d'un accord sur un calendrier clair prenant en considération le souhait des parties de parvenir à une solution politique rapide, afin d'éviter une érosion additionnelle de la situation sécuritaire et politique et de mettre fin à la division institutionnelle qui menace l'unité du pays ». Suite à

ce premier cycle de discussions, les participants ont convenu de poursuivre les pourparlers lors d'un nouveau cycle dans les prochains jours, a fait savoir la Mission. Par ailleurs, les participants ont également réitéré leur engagement envers les principes de la révolution libyenne du 17 février 2011 qui a renversé l'ancien dirigeant Mouammar Kadhafi, avant d'appeler toutes les parties à œuvrer en faveur d'une désescalade militaire sur tous les fronts pour permettre au dialogue d'avoir lieu dans un environnement positif.

S.K.

Maroc

Des ONG inquiètes des intimidations exercées contre les victimes de tortures

Des organisations non gouvernementales (ONG) de défense des droits de l'homme ont exprimé leur inquiétude quant aux « mesures d'intimidation » exercées au Maroc contre des victimes de la torture, appelant les autorités de ce pays à respecter la Convention de l'ONU contre la torture. Neuf ONG de défense des droits de l'homme ont signé une déclaration pour appeler les autorités marocaines à « respecter leurs obligations conformément à la Convention contre la torture et à mettre immédiatement un terme à ces mesures apparentes d'intimidation », suite aux « poursuites pénales dont font l'objet plusieurs personnes qui ont déposé plainte pour

torture contre des agents de sécurité marocains et une association qui les représente ». Amnesty International, la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (Fidh), Fondation Alkarama, Human Rights Watch, la Ligue des droits de l'homme, l'Organisation mondiale contre la torture (Omct), Redress, le Réseau euro-méditerranéen des droits de l'homme (Remdh) et Track Impunity Always (Trial) ont réagi « après l'assignation en justice de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (Acat) par le Maroc ». « L'Acat a reçu le 23 janvier une convocation de la justice marocaine, dans le cadre d'une plainte pour « diffamation, outrages

envers les corps constitués, utilisation de manœuvre et de fraude pour inciter à faire de faux témoignages, complicité et injure publique », ont rappelé les ONG, expliquant que ceci « fait suite au dépôt, par l'Acat, en France, de plusieurs plaintes pour torture contre des agents publics marocains ». Elles ont estimé que ces poursuites en justice « visent clairement à intimider non seulement les plaignants sus cités mais aussi toute personne qui envisagerait de porter plainte pour torture et les ONG qui voudraient les assister dans cette démarche ».

M.F./APS

Sahara occidental/ Forum de Crans Montana à Dakhla occupé

Un déni de la légalité internationale

Le Conseil péruvien de solidarité avec le peuple sahraoui (Copesa) s'est élevé contre l'organisation de la session 2015 du Forum de Crans Montana dans la ville occupée de Dakhla, au Sahara occidental, et appelé son pays à ne pas y assister. « L'organisation suisse "Forum de Crans Montana" qui œuvre en faveur d'un monde meilleur, plus humain et plus juste, a malheureusement choisi de tenir sa session 2015, dédiée à l'Afrique, à Dakhla, ville du Sahara occidental occupé par le Maroc qui s'y livre aux plus graves violations des droits de l'homme contre la population sahraouie et à un pillage sans précédent de ses ressources naturelles », s'est insurgé Ricardo Sanchez Serra, journaliste péruvien, président

du Copesa. Le journaliste estime « contre-productif que la réunion se tienne dans un territoire occupé militairement ». Une telle attitude s'inscrit, de son point de vue, en contradiction avec le principe même de cette organisation selon lequel les problèmes doivent être examinés dans un climat de paix et de coopération. « L'évènement servira tout juste de propagande au profit du régime féodal du Maroc et sera mis à profit pour occulter le blocage, par la puissance occupante, des négociations engagées dans le cadre des Nations unies en vue de l'autodétermination du peuple sahraoui », soutient Ricardo Serra pour qui il s'agit plus d'une tentative de diversion. L'Union africaine (UA) avait lancé un appel à boycotter

le forum de Dakhla parce qu'il « contredit les efforts déployés par la communauté internationale pour le règlement du conflit au Sahara occidental », a-t-il rappelé. L'organisation panafricaine a demandé au Forum Crans Montana d'annuler la réunion prévue dans la ville occupée de Dakhla tant elle « constitue une grave violation du droit international ». L'organisation de toute conférence internationale dans les circonstances actuelles au Sahara occidental ne peut qu'engendrer un climat de confrontations sur ce territoire sous occupation, avait ajouté l'UA. Par ailleurs, le Copesa est revenu, sur la base de documents publiés par le hacker « Chris Coleman » sur la politique du Maroc visant à soudoyer des

journalistes, des fonctionnaires de l'ONU, des politiciens, des ambassadeurs et des intellectuels pour défendre les thèses marocaines dans leurs pays respectifs et dans les forums internationaux. « Dans cette optique, ces mêmes personnages corrompus seront invités par les Marocains pour faire croire au succès de la rencontre », soutient encore le journaliste qui a enfin appelé le gouvernement, les organisations et les parlementaires de son pays à ne pas assister à une telle mise en scène qui, en fait, argue-t-il, constitue un déni de la légalité internationale, des principes de liberté et des valeurs de démocratie

N.L./SPS

Tunisie Le sud du pays paralysé par un vaste mouvement de grève

EN TUNISIE, un mouvement de grève a bloqué l'essentiel des administrations et des services publics du sud du pays. Des heurts entre policiers et manifestants le week-end dernier, qui ont fait un mort, ont poussé les principaux syndicats à initier cette grève. Ces affrontements ont été causés par des saisies d'essence de contrebande dans cette zone frontalière avec la Libye.

Le mouvement de grève a été largement suivi dans les localités du sud du pays, selon la Confédération générale tunisienne du travail. Les services de transport n'étaient pas disponibles et les commerces étaient fermés, assure cette organisation. Seuls les hôpitaux et les pharmacies restaient ouverts. Cette grève permet à la population de protester contre l'emploi d'armes envers les citoyens lors des divers mouvements ou manifestations, fréquents dans cette zone frontalière avec la Libye. Les grévistes réclament une enquête sur les événements qui ont débouché sur le décès d'une personne civile le week-end dernier. Autre revendication : les syndicats demandent la suppression d'une taxe de passage évaluée à près de 30 dinars (environ 13 euros). « Or, souligne un syndicaliste, les commerçants du sud du pays passent plusieurs fois par jour le poste frontière, cela représente un poids financier ». Sur ce point, le gouvernement tunisien semble vouloir lâcher du lest : « La suppression de cette taxe est à l'étude », assurent les autorités. Toutefois, le gouvernement compte maintenir la vigilance tout en trouvant un équilibre. Le commerce informel coûte chaque année près de 600 millions d'euros à la Tunisie.

Mondji Tahri/Agence



Pakistan

16 morts après un raid taliban contre une mosquée chiite

■ Un commando taliban a attaqué hier une mosquée chiite de Peshawar et fait au moins 16 morts et 67 blessés lors de la grande prière hebdomadaire, nouvelle attaque sanglante contre cette minorité religieuse régulièrement visée au Pakistan.

Cette attaque survient deux semaines après celle qui a fait 61 morts à Shikarpur (sud) dans une autre mosquée fréquentée par les chiites, considérés comme des traîtres à l'islam par les groupes extrémistes sunnites locaux proches d'Al-Qaïda. Selon la police, trois hommes armés bardés de vestes d'explosives sont entrés dans l'enceinte de la mosquée Imamia en coupant des barbelés, avant de l'attaquer à la grenade. «Un kamikaze s'est fait exploser à l'entrée de la mosquée, un autre a été abattu par la police et le troisième a été capturé avant d'être tué», a déclaré à l'AFP Nasir Durrani, inspecteur général de la police provinciale. L'attaque a tué 16 civils et blessé 67 autres, dont 8 se trouvaient dans un état grave, selon le dernier bilan des autorités et de l'hôpital proche qui a reçu les

dépouilles. L'attaque a été revendiquée par le Mouvement des talibans du Pakistan (TTP), allié d'Al-Qaïda et principal groupe rebelle du pays, qui a déclaré avoir ainsi voulu «venger la mort du docteur Usman», un combattant taliban condamné à mort pour avoir mené une attaque contre l'armée en 2009, et pendu en décembre dernier par les autorités. «Le sang appelle le sang, et nous continuerons à nous venger durement» contre le gouvernement, a ajouté le porte-parole du TTP, Muhammad Khurasani, dans un communiqué publié après l'attaque de cette mosquée située à proximité de plusieurs bâtiments gouvernementaux. Interrogé par la chaîne de télévision locale Geo TV, Mushtaq Ghani, ministre de l'Information de la province de Khyber Pakhtunkhwa, dont Peshawar est la capitale, a vu dans cette attaque une réaction



aux offensives militaires menées ces derniers mois contre les rebelles dans la région. Peu après le début de l'attaque, de grandes flammes et une épaisse fumée s'étaient échappées de la mosquée, d'où les gens fuyaient en portant des blessés sur leurs dos, près de policiers faisant feu ou contrôlant les abords. L'assaut a duré environ une heure, selon la police, qui s'est ensuite affairée à neutraliser les grenades et explosifs non explosés sur les lieux et à fouiller les alentours. Peshawar, principale ville du nord-ouest du Pakistan,

est régulièrement frappée par les attentats, une instabilité nourrie notamment par sa proximité avec les zones tribales frontalière de l'Afghanistan, principaux repaires des rebelles talibans en lutte contre le gouvernement d'Islamabad. L'attaque d'il y a deux semaines à Shikarpur avait été revendiquée par le Jundullah, un groupuscule proche des talibans peu connu. Les attaques contre les chiites, qui représentent environ 20% de la population, se sont multipliées ces dernières années dans ce pays majoritairement sunnite de

200 millions d'âmes. Les deux plus meurtrières ont fait plus de 200 morts en 2013 dans deux quartiers chiites de Quetta (sud-ouest). Celle de Shikarpur était elle la plus sanglante depuis le raid du TTP qui a fait 150 morts, dont 132 écoliers, le 16 décembre dernier dans une école de Peshawar, l'acte terroriste le plus meurtrier de l'histoire du pays. Selon l'Institut pakistanais des études sur la paix (PIPS), un centre de recherche indépendant, les «attaques terroristes» ont toutefois reculé de 30% au Pakistan en 2014.



Points chauds

Report

Par Fouzia Mahmoudi

Au-delà des résultats de l'élection législative partielle du Doubs l'on se dit que les querelles qui ont déchiré l'UMP sur le sujet étaient décidément bien inutiles et n'ont fait, une fois de plus, que renvoyer une image négative aux Français. En effet, malgré les consignes officielles données par le parti à ses sympathisants de se référer à la politique du «ni, ni» (ni FN, ni PS), la moitié des électeurs UMP du premier tour ont voté pour le FN et un quart a voté PS au second tour lors de la législative partielle du Doubs dimanche dernier, affirme le chercheur Joël Gombin dans une analyse publiée hier. Selon le modèle qu'il a pu établir, le chercheur au CURAPP-université de Picardie-Jules-Verne, affirme que «la moitié environ des électeurs ayant choisi l'UMP au premier tour se sont portés sur la candidate frontiste au second tour. Un quart a choisi le candidat socialiste ; le dernier quart s'est abstenu ou a voté blanc ou nul», écrit-il. Dès lors, on ne peut «guère parler de succès du rassemblement républicain», souligne-t-il, mais plutôt constater «la fusion, relative certes, mais bien avancée, des électeurs de l'UMP et du FN». Autre enseignement : «Le FN n'aurait guère mobilisé de nouveaux électeurs entre les deux tours. À peine plus de 4 % des abstentionnistes du premier tour», selon son modèle. Le chercheur souligne au passage que «la progression de 16 points enregistrée entre les deux tours par la candidate frontiste n'a rien d'exceptionnel», ayant «observé des progressions du même ordre, souvent même supérieures, à peu près chaque fois que le FN s'est retrouvé en duel au second tour d'une élection législative en 2012 et depuis, et ce, quel que soit son adversaire». Toujours d'après le modèle qu'il a établi, Gombin affirme que «la victoire du candidat socialiste» Frédéric Barbier «devrait beaucoup à sa capacité à mobiliser de nouveaux électeurs : pas moins de 17 % des abstentionnistes du premier tour auraient voté en sa faveur au second tour». Ainsi, la stratégie du «ni, ni» si chère à l'UMP, ne semble profiter ni à la gauche ni à la droite mais bien au FN qui voit ses réserves de voix augmenter considérablement, même si pour le moment pas suffisamment pour espérer remporter de grandes élections. Les électeurs de l'UMP sont nombreux à ne plus hésiter entre Front National et Front Républicain et choisissent désormais le premier sans état d'âme. Reste à savoir si d'ici 2017 ils seront toujours aussi nombreux à choisir l'UMP en premier, surtout si Alain Juppé, considéré par de nombreux militants de droite comme trop tiède, venait à être choisi pour être leur candidat pour la prochaine présidentielle à la suite des primaires de 2016.

F. M.

— Frappes américaines contre l'État islamique —

Les apprentis-jihadistes galvanisés

Elles devraient les effrayer mais en fait les galvanisent: les frappes américaines contre le groupe Etat islamique sont une motivation supplémentaire pour les apprentis-jihadistes qui accourent du monde entier, en nombre croissant, grossir les rangs de ce mouvement. «La tendance est claire et inquiétante», a souligné cette semaine à Washington Nicholas Rasmussen, directeur du Centre de lutte contre le terrorisme. «Le nombre de combattants étrangers se rendant en Syrie est sans précédent». Intervenant devant une commission de la Chambre des représentants, il a estimé à «plus de 20 000» le nombre de volontaires étrangers ayant rallié l'EI en Syrie, venant de plus de 90 pays. «Au moins 3 400 d'entre eux viennent de pays occidentaux, dont 150 Américains, qui y sont partis ou ont tenté de le faire». Manifestement, la campagne de bombardements aériens entamée en août contre les bases de Daesh (autre appellation de l'EI) en Irak et Syrie par les États-Unis et leurs alliés, qui a fait de nombreuses victimes et marqué un coup d'arrêt par endroits à la progression des troupes jihadistes, n'a pas endigué ce flot. «Bien au contraire», assure de Beyrouth où il est basé l'expert Romain Caillet, spécialiste des mouvements jihadistes. «C'est un peu comme Obélix qui veut casser du romain. Ça crée un enthousiasme, à la perspective d'affronter les États-Unis, en

espérant qu'il finisse par y avoir une opération terrestre». «Cet Etat a des centaines de milliers de sympathisants, au bas mot, dans le monde arabe», ajoute-t-il. «Ils considèrent que leur Etat est attaqué et que leur devoir est de participer à sa défense. C'est l'exemple parfait du jihad défensif. Et le fait qu'il soit attaqué par des avions américains et d'une coalition renforce leur narratif sur le combat de la fin des temps. Le danger ne les effraie pas, parce que ça fait partie de la règle du jeu. Certains recherchent le martyr, il suffit de voir le nombre d'attentats-suicide». Les centaines de films de propagande, souvent de qualité professionnelle, mis en ligne par les spécialistes de Daesh, montrent à l'envi des images de bâtiments effondrés, de civils, surtout des femmes et des enfants, blessés ou tués, et accusent Washington de lâcheté, pour se contenter de lâcher des bombes au lieu d'envoyer des soldats. Pour Jean-Pierre Filiu, professeur à l'Institut de Sciences Politiques de Paris, auteur notamment de «Je vous écrit d'Alep» (Editions Denoël), «les Etats-Unis ont, depuis le 11-Septembre, une approche de la lutte antiterroriste en termes de stocks et non de flux. Ils se sont réjouis d'avoir éliminé un millier de jihadistes depuis le début de leur campagne de bombardements mais ils n'ont pas anticipé l'expansion impressionnante du recrutement que susciterait, dans le monde entier, la pers-

pective d'aller combattre ce que la propagande jihadiste appelle 'les Croisés'. Dans les mondes arabe et musulman, comme dans de nombreux milieux proches des thèses jihadistes en Occident, l'anti-américanisme est largement répandu, et le fait de combattre l'armée de «l'Oncle Sam», même si ce n'est que pour l'instant tenter d'abattre ses chasseurs-bombardiers, est un gage de courage et de prestige. «L'implication des Etats-Unis attire des volontaires, parce que combattre les Américains est quelque chose qui a toujours intéressé le mouvement jihadiste», explique à l'AFP Aron Lund, spécialiste de la Syrie au Centre Carnegie, éditeur du magazine «Syria in crisis». «L'entrée dans le conflit des Etats-Unis est un problème pour l'EI, bien sûr, parce qu'ils sont bombardés, mais ça leur apporte aussi les galons d'ennemi public numéro Un. Ça les aide à supplanter Al-Qaïda et à gagner en crédibilité. L'implication américaine fait que les médias sont davantage intéressés. Faire la Une tous les jours, ça favorise le recrutement», ajoute-t-il. «On parle d'une extension des frappes américaines possibles contre l'EI en Egypte et en Libye», conclut Romain Caillet. «Si ça se fait, ça provoquerait un afflux supplémentaire. Dans la région, si vous voulez décrédibiliser quelqu'un politiquement, il suffit de lui apporter le soutien des Etats-Unis.»



Hommage

Madame Assia Djebar, l'Algérie est fière de vous

Adieu l'immortelle

■ La perte demeure et demeurera inestimable parce que cette enfant de l'Algérie est sinon la meilleure, en tout cas l'une des plus illustres romancières que l'Algérie a connues. Mais, dit-on, un génie ne meurt pas, il vit à travers chaque mot, chaque image, chaque page de son œuvre ; il est en communion avec ses lecteurs de génération en génération. Dialogue dynamique. Dialogue constructeur. Dialogue éternel...

Par Meriem Benchaouia

C'était avec stupéfaction que nous avons appris, à Alger, par une dépêche, la mort de la romancière Assia Djebar, vendredi dernier, dans un hôpital parisien à l'âge de 79 ans. Elle a été enterrée hier, à Cherchell, sa ville natale. A sa façon, Madame Assia Djebar a tiré sa révérence, elle s'en est allée dignement, fièrement, modestement sans m'as-tu vu. La perte demeure et demeurera inestimable parce que cette enfant de l'Algérie est sinon la meilleure, en tout cas l'une des plus illustres romancières que l'Algérie a connues. Mais, dit-on, un génie ne meurt pas, il vit à travers chaque mot, chaque image, chaque page de son œuvre ; il est en communion avec ses lecteurs de génération en génération. Dialogue dynamique. Dialogue constructeur. Dialogue éternel. Née à Cherchell, la ville chantée par Camus, mais conduite à faire toutes ses études à Blida, elle est arrivée à Paris pour décrocher l'inscription à l'Ecole normale supérieure, avant de connaître très tôt une vraie célébrité littéraire. Son premier roman «*La soif*» a été traduit dans une vingtaine de langues. En 2006, la fille du Mont Chenoua a fait son entrée à la prestigieuse Académie française. Dans son discours, elle a tenu à rappeler quelques faits d'armes, devoirs des races supérieures, à en croire Jules Ferry : «*L'Afrique du Nord, du temps de l'Empire français, comme le reste de l'Afrique de la part de ses coloniaux anglais, portugais ou belges, a subi, un siècle et demi durant, dépossession de ses richesses naturelles, destruction de ses assises sociales, et, pour l'Algérie, exclusion dans l'enseignement de ses deux langues identitaires, le berbère séculaire, et la langue arabe dont la qualité poétique ne pouvait alors, pour moi, être perçue que dans les versets coraniques qui me restent chers*». Profitant de cette illustre tribune que la réception à l'Académie française, Madame Assia Djebar a fait un plaidoyer pour la langue



arabe. De même que Jean Amrouche, qu'il confessait qu'il pleurerait en berbère, de même, vous avez écrit que vous rêviez en arabe et que, si vous aviez envie de prier, c'était dans cette langue que vous le feriez. Votre parcours résume ce que Jacques Berque appelait cette «*intimité des profondeurs refoulée*» qui, ici et là, explose dans les rapports entre les deux langues arabe et français. Votre identité plurielle, que vous n'avez cessé de clamer. «*(...) La langue française, la vôtre, Mesdames et Messieurs, devenue la mienne, tout au moins en écriture, le français donc est lieu de creusement de mon travail, espace de ma méditation ou de ma rêverie, cible de mon utopie peut-être, je dirai même tempo de ma respiration, au jour le jour: ce que je voudrais esquisser, en cet instant où je demeure silhouette dressée sur votre seuil. (...)*», avait-elle déclaré. Mais le plus marquant dans votre discours et que modestement vous avez partagé l'honneur qui vous a été fait avec tous les intellectuels algériens : «*La sobriété s'imposait, car m'avait saisie la sensation presque physique que vos portes ne s'ouvriraient pas*

pour moi seule, ni pour mes seuls livres, mais pour les ombres encore vives de mes confrères - écrivains, journalistes, intellectuels, femmes et hommes d'Algérie qui, dans la décennie quatre vingt-dix ont payé de leur vie le fait d'écrire, d'exposer leurs idées ou tout simplement d'enseigner... en langue française». Dans la préface de son livre «*Les Alouettes naïves*», Madame Assia Djebar donnait l'explication de sa démarche littéraire et de son combat politique en parlant de «*tangage incessant*». «*Soyons francs, écrivait-elle, tantôt notre présent nous paraît sublime (héroïsme de la guerre de Libération) et le passé devient celui de la déchéance (nuit coloniale), tantôt le présent à son tour apparaît misérable (nos insuffisances, nos incertitudes) et notre passé plus solide (chaîne des ancêtres, cordon ombilical de la mémoire)*». En plus de son élection à l'Académie française, Assia Djebar avait été décorée des médailles de l'Ordre des arts et des lettres et de la Légion d'honneur de la République Française. Née le 30 juin 1936, Assia Djebar, Fatma Zohra Imalhayène de son vrai nom, est

considérée comme l'une des auteurs les plus célèbres et plus influents du Maghreb et du monde francophone. Egalement cinéaste et auteur de théâtre, elle laisse derrière elle une œuvre riche et variée pour laquelle elle a reçu pas moins d'une dizaine de distinctions littéraires et cinématographiques internationales. Assia Djebar était aussi connue pour son engagement dans la défense des libertés, notamment la cause féminine. J'admire l'écrivaine que vous étiez. En principe, cela devrait suffire. J'ai relu ces jours-ci avec enchantement l'un de vos livres «*Nulle part dans la maison de mon père*». Mais je n'affecterai pas d'oublier que notre terre natale gardera de vous l'image de la meilleure ambassadrice de l'Algérie. La voix de la femme algérienne, dans le monde entier. Vous étiez grande par l'esprit et par le cœur. Je vous dirai que votre œuvre est étrangement moderne, dans le sens que Charles Baudelaire donnait du mot de modernité, c'est-à-dire «*le transitoire, le fugitif, le contingent, la moitié de l'art, dont l'autre moitié est l'éternel et l'immuable*». Comme vous saviez naviguer entre les deux,

Madame Assia Djebar ! Comme vous saviez les malaxer pour en faire une mixture précieuse, un breuvage sacré, une ambrosie. Vous avez rendu votre dernier soupir, mais votre plume demeurera à jamais à la main, vous la «*combattante suprême*» ! Et l'on comprend que la ville de Cherchell portât le deuil. Au vrai, vous avez raison, indomptable enfant de l'Algérie. Vous avez raison car, durant votre vie faite de renoncements téméraires et incompréhensibles, vous aviez su, je ne sais par quel art, vous taire sur l'essentiel pour laisser parler votre œuvre. Et cette œuvre est là, entre nos mains, pour des générations, de siècle en siècle : vous vivriez, vous êtes immortelle. Et ainsi, grâce à votre œuvre, comme le soutiennent si justement et si généreusement ces quelques mots que vous avez écrit : «*Je ne suis pas un symbole. Ma seule activité consiste à écrire. Chacun de mes livres est un pas vers la compréhension de l'identité maghrébine, et une tentative d'entrer dans la modernité. Comme tous les écrivains, j'utilise ma culture et je rassemble plusieurs imaginaires*». Que peut-on en conclure ? C'est ce n'est par ces lignes de Victor Hugo tirées des Misérables qui me semblent aussi appropriées : «*Il dort. Quoique le sort fût pour lui bien étrange, il vivait. Il mourut quand il n'eut plus son ange, la chose simplement d'elle-même arriva, comme la nuit se fait lorsque le jour s'en va*». Adieu l'immortelle. Chère Madame Assia Djebar, l'Algérie est fière de vous.

M. B.

Il a choisi d'être enterré à Alger

Dernier retour au pays de Roger Hanin

L'acteur français Roger Hanin, décédé mercredi à Paris à l'âge de 89 ans, a été inhumé, hier, au cimetière de Bologhine (Alger). La dépouille du défunt est arrivée le matin à l'aéroport international Haouari-Boumedienne en provenance de Paris à bord d'un vol régulier.

La ministre de la Culture, Nadia Labidi, le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, le directeur de la Protection civile, Mustapha Lahbiri, et l'ambassadeur français à Alger, Bernard Emié, ainsi que des figures du monde de la

culture étaient présents à l'arrivée de la dépouille. Des membres de la famille du défunt, des proches, des personnalités du monde du cinéma et des médias ont accompagné la dépouille.

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait rendu hommage à l'acteur français, soulignant qu'il était «*un symbole de l'amitié entre les peuples algérien et français*». «*C'est avec une grande émotion et une profonde tristesse que j'ai appris le décès du grand acteur français Roger Hanin, qui a*

dédié toute sa vie à la culture et occupé une place mémorable dans le monde du cinéma», a écrit le Président Bouteflika dans un message de condoléances qu'il a adressé jeudi à la famille du défunt.

Le chef de l'Etat a ajouté : «*Le peuple algérien, qui s'associe à la douleur du peuple français ami, n'oubliera pas l'apport indéfectible de feu Roger Hanin à la consolidation des liens d'amitié entre les peuples algérien et français*».

RENDEZ-VOUS CULTURELS

L'espace d'exposition «La Baignoire»
Jusqu'au 28 février :
Exposition de photos intitulée Chawari3.

Salle Ibn Khaldoun
26 février :
Concert musical animé par l'artiste jordanienne Macadi Nahhas.

Musée public national du Bardo
Jusqu'au mois de mars :
Exposition «Pouvoirs des perles d'Afrique» (collection de Tonia Marek).
Jusqu'au 28 février :
L'établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, en partenariat avec la maison d'édition Synopsis, organise une exposition de livres.

Musée d'art moderne et contemporain d'Alger
Jusqu'au 28 février :
6^e Festival international d'art contemporain.

Coup-franc direct

La CAF dans l'embarras

Par Anouar M.

Le TAS vient de donner gain de cause à la JS Kabylie dans ce qu'on peut appeler l'«affaire Ebossé». En effet, le tribunal arbitral sportif basé à Zurich a donné son verdict après le recours déposé par les dirigeants de la formation kabyle qui avait été suspendue par la CAF, indiquant que cette sanction était nulle et non avenue. Ainsi, les Canaris auraient droit de réintégrer la Ligue des champions d'Afrique d'où ils avaient été éjectés par l'instance de Hayatou sans donner aucune explication. En fait, tout le monde sait que c'est la nationalité de la victime qui a donné lieu à cette sanction extrême d'écarter la JSK de la plus prestigieuse des compétitions africaines, étant donné que le président de la CAF a voulu venger le défunt qui n'est autre qu'un compatriote, alors que cela est antiréglementaire étant donné que le joueur est décédé dans un championnat local et non lors d'une compétition continentale. Il est clair que la CAF est dans l'embarras maintenant avec ce verdict de la TAS qui sanctionne la sanction et qui donne raison aux Kabyles qui avaient estimé que la sanction est disproportionnée puisque le club n'est nullement responsable de ce malheureux incident qui a pénalisé le club qui ne pouvait tuer son meilleur joueur. Que fera Hayatou maintenant que cette instance internationale a rejeté sa sanction ? Devra-t-il réintégrer la JSK dans la compétition continentale ou sera-t-il contraint de la faire jouer la saison prochaine même au cas où elle ne serait pas qualifiée ? Attendons pour voir.

A. M.

Championnats d'Afrique (Course sur route/ juniors) L'argent pour Islam Mansouri



Le cycliste de la sélection algérienne (juniors) Islam Mansouri, a remporté jeudi la médaille d'argent de la course sur route des Championnats d'Afrique qui se déroulent à Wartburg dans la province du KwaZulu-Natal en Afrique du Sud (9-14 février).

Le cycliste algérien, déjà médaillé d'argent au contre-la-montre individuel, a parcouru la distance de 65 km en 1h43:57, derrière le Marocain Chokri El Mehdi, vainqueur de la médaille d'or (1h43:43).

Le Namibien Plaattjies Brandon a pris la médaille de bronze (1h44:22). Mercredi, le cycliste de la sélection

algérienne des moins de 23 ans, Adil Barbari, a remporté la médaille de bronze du contre-la-montre individuel. Treize cyclistes algériens (juniors, seniors, féminine et U-23) prennent part aux Championnats d'Afrique sur route.

Conduite par les deux entraîneurs Malek Hamza et Michel Thèse, cette sélection aura pour but de représenter au mieux la petite reine algérienne sur les terres de Nelson Mandela. Lors de la dernière édition en 2013 à Charm El Cheikh (Egypte) - celle de 2014 ayant été annulée -- l'Algérie avait remporté 5 médailles (2 argent, 3 bronze).

Rabah Chebah croit en la discipline

Le président de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA) Rabah Chebah, a affirmé jeudi à Alger la disponibilité de son instance à mettre tous les moyens nécessaires pour le développement de la pratique de la discipline. «Le bureau fédéral de la FALA a tracé un plan d'action qui s'inspire des orientations des pouvoirs publics et qui s'articule sur trois axes fondamentaux: «Vulgarisation de la discipline, développement et formation», a indiqué Chebah à l'occasion de la tenue de l'assemblée générale de la FALA. Le président de la FALA a réitéré, à cette occasion, les engagements pris par son instance pour prendre en charge un plus grand nombre de jeunes et garantir la formation des entraîneurs et juges-arbitres. «Tous les efforts devront être orientés vers l'accueil d'un plus grand nombre de jeunes, de la formation et de recyclage des cadres appelés à encadrer ces jeunes talents», a-t-il précisé.

A la fin des travaux de l'AGO, les 35 membres présents sur les 45 que compte l'assemblée générale, ont adopté à l'unanimité les bilans moral et financier de l'exercice 2014 ainsi que le plan d'action-2015.



Ligue des champions d'Afrique/MCEE-St-George SA (Eth) à 18h «Babya» devant une première historique

Le MC El Eulma disputera samedi au stade Messaoud-Zeghar son tout premier match officiel international face aux Ethiopiens de St-George SA, en tour préliminaire de la ligue des champions, et il entend bien négocier ce qui n'est rien moins qu'un moment historique, sachant que c'est là son premier match de ce calibre.

Par Anouar M.

Le Mouloudia d'El Eulma, l'un des derniers clubs de l'est algérien à avoir pu rejoindre l'élite du football national malgré les joueurs très talentueux qui ont évolué sous ses couleurs (la première accession du MCEE ne remonte qu'à 2008), voudrait remporter cette première joute internationale pour la «dédier aux anciens joueurs qui ont façonné cette équipe au fil des décennies sans avoir connu le haut niveau», souligne le vieux Messaoud B. (77 ans), ancien dirigeant du MCEE. Ce vieux supporter dont les yeux se mettent à briller lorsqu'il évoque l'équipe chère à son cœur, espère surtout que les Derardja, Hemitti, Chenihi et Maïza mouilleront le maillot vert et rouge autant que l'avaient mouillé, en leur temps, les Haïder, Hedna, Senoussaoui, Kharchi et autre Sid. L'entraîneur, Azzedine Aït-



Les Eulmis devront faire bonne figure lors de cette compétition

Djoudi, ne doute pas, lui, que ses joueurs honoreront le maillot car, dit-il, «ils mesurent la portée symbolique de cette première rencontre internationale et sont prêts à se surpasser pour donner du bonheur à leurs fans». Le coach se dit «certain» que le manque d'expérience de ses poulains (même si quelques-uns ont eu l'occasion de disputer des compétitions internationales, comme Maïza sous les couleurs de l'ES Sétif et Hemitti sous celles de la JS Kabylie) sera comblé par une volonté et une «grinta» de tous les instants. Le tout, prévient encore Aït-Djoudi, est de ne pas sous-estimer notre adversaire dont la carte de visite est plutôt impressionnante puisqu'avec ses 26 titres de champion et ses 9 coupes d'Ethiopie, il est de loin le club le plus titré de son

pays. Il reste que les joueurs Eulmis devront être prêts physiquement, ne pas hésiter à aller au charbon pour remporter les duels, bien occuper les espaces et aérer le jeu pour prendre à défaut le club-phare d'Addis-Abeba qui ne verra pas à El Eulma pour faire du tourisme. Azzedine Aït-Djoudi, et ce n'est pas plus mal, pourra compter, samedi à partir de 18h sur la pelouse du stade Messaoud-Zeghar, sur l'ensemble de son effectif, l'infirmerie du club étant vide, ce qui n'a pas toujours été le cas depuis le début de la saison. La balle est maintenant dans le camp des joueurs qui doivent se donner à fond pour tenter de prendre du plaisir et surtout prendre une option pour la qualification avant la manche retour.

A. M.

Coupe de la CAF/MCA-Sahel du Niger à 16h à Bologhine Le Doyen jouera à fond

Le MC Alger jouera à fond ses chances en Coupe de la CAF qui débute ce week-end, en dépit de sa mauvaise passe en Championnat de Ligue 1 où le club lutte pour son maintien. C'est en tout cas le vœu de tout le monde au Mouloudia que ce soit du côté des dirigeants, des supporters ou des joueurs. «La Coupe de la CAF est une compétition qui diffère du Championnat local et sur laquelle nous misons énormément. Nous allons la jouer à fond malgré le fait que nous soyons préoccupés par le maintien parmi l'élite», souligne le président du

MCA, Raïssi. Les Vert et Rouge, dont la dernière sortie continentale remonte à 2011 lorsqu'ils avaient atteint la phase des poules de la Ligue des champions, accueilleront le Sahel SC (Niger) samedi au stade Omar-Hamadi (16h00) en match aller du tour préliminaire de la Coupe de la CAF. Toutefois, ce club nigérien reste inconnu pour les Vert et Rouge et qui tenteront de le découvrir sur le tas. «On ne connaît pas grand-chose de l'adversaire, mais on va le prendre très au sérieux. On tentera de rester sur la dynamique des bons résultats réalisés depuis le début de la phase

retour», a encore dit le président. Le MCA a quitté la dernière place au classement de la Ligue 1 pour la première fois mardi passé après sa victoire à domicile face au leader, le MOB. L'équipe qu'entraîne le Portugais Arthur Jorge devrait maintenant se concentrer sur cette compétition de la Coupe de la CAF qu'ils tenteront de jouer à fond en dépit de cette situation au classement général. Avec l'expérience des Hachoud, Gourmi, Karaoui et les autres, ils tenteront de faire de leur mieux pour prendre option pour la manche retour.

A. M.

JS Kabylie Walleme ne partira pas

L'entraîneur français Jean-Guy Walleme, annoncé limogé de la JS Kabylie, a dirigé la séance d'entraînement de jeudi la veille du match face au NAHD à Sétif pour le compte de la 20^e journée du Championnat de L1 algérienne de football. Des informations de presse ont fait état jeudi d'une décision qu'aurait prise le président de la JSK, Mohand Cherif Hannachi, mettant fin aux fonctions de Walleme, l'ancien coach de l'AJ Auxerre (L2, France) qui avait débuté cette saison à l'USM Bel-Abbès, nouveau promu en L1. Le patron de la JSK s'est déjà séparé des services de deux entraîneurs étrangers depuis le début de cette saison : le Belge Hugo Boss, actuellement au NAHD (L1) et le Français François Ciccolini.

Ligue 2 Mobilis Trois matches en retard programmés pour le 20 février

Trois matches en retard du Championnat de Ligue 2 Mobilis de football : MC Saïda - A Boussaâda, O Médéa - AB Merouna et WA Tlemcen- CA Bordj Bou Arréridj se dérouleront le vendredi 20 février prochain à 15h00, à indiqué jeudi la LFP. Ces trois rencontres avaient été reportées en raison du terrain impraticable. La rencontre WAT - CABBA compte pour la dix-neuvième journée, tandis que les matches MC Saïda - A Boussaâda et O Médéa - AB Merouana comptent pour la dix-septième journée. La vingtième journée du Championnat de Ligue 2 Mobilis de football a lieu ce vendredi 13 février.

Classement Fifa L'Algérie 18° malgré le ratage en CAN

L'ALGÉRIE a gardé sa 18^e place au classement mondial de la Fifa du mois de février publié jeudi par la Fédération internationale de football, malgré son élimination en quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations clôturée dimanche dernier en Guinée équatoriale par la consécration de la Côte d'Ivoire. Au niveau africain, les Verts restent la puissance N.1 du continent avec 981 points talonnés cette fois par la Côte d'Ivoire (20^e, 932 pts), qui a délogé la Tunisie (26^e, 860 pts) de la deuxième place africaine dans le classement.

Le Ghana, finaliste malheureux de la CAN-2015, passe à la 25^e place mondiale, gagnant 18 positions. Les Blacks Stars sont désormais 3^e sur le plan continental (864 pts). Aucun changement n'est à signaler dans le haut du tableau mondial par rapport au mois dernier, l'Allemagne gardant toujours la pole position devant l'Argentine et la Colombie.

Point d'ordre

La fragilité de l'opinion publique

Par Nazim Rochd

Combien sont-ils à avoir le temps et/ou la perspicacité d'essayer de comprendre la réalité dans laquelle ils vivent ? Il est évident qu'ils sont une infime minorité. Parmi eux se trouvent les producteurs de sens. Donc les milliards d'êtres humains s'en remettent à ce qu'ils trouvent, sans s'arrêter un instant sur la pertinence de l'information ou de l'explication des faits, qu'on leur donne. Peu importe les intentions de celui qui a écrit l'article, a parlé ou a fait le reportage. Cette attitude relève le plus souvent du confort intellectuel, qui peut être perturbé par une diversité des sources, jusqu'à un certain point. Ce qui ne pousse pas, pour autant, à un effort particulier, en dehors de celui du choix qui n'exige, le plus souvent, que de prendre ce qui ne dérange des convictions acquises qui, elles-mêmes, n'ont pas fait l'objet d'un questionnement particulier. Il en est ainsi de ce que l'on appelle, communément, l'opinion publique, même quand elle présente une pluralité qui donne l'illusion qu'il existerait un libre-arbitre de base qui a conduit à des divergences. Rarement, dans l'histoire de l'humanité, il s'est produit des remises en cause des idées dominantes, servies par un appareil multiforme, qui va de la culture de base de la cellule familiale aux patterns sociaux, confortés par les institutions officielles (école-discours politique...) et par les médias. Les rares remises en cause, quand elles interviennent, sont le fruit d'une rupture de confiance dans le système et dans ses repré-

sentations. Elles ne sont pas immédiates mais laborieuses, à cause de la difficulté de l'acquisition et de la mise en place d'une intelligence des choses alternative à celle qui prévalait. Le processus peut être plus ou moins long, selon le rythme d'effondrement des certitudes acquises et la gravité des situations, mais la cause réside toujours dans l'impossibilité de trouver des réponses opérationnelles avec le matériel cognitif disponible. Pour être observé un phénomène de repli sur soi, de divorce de masse avec l'Etat, sur fond de désarroi, de démission des espaces d'expression politique et d'abstentionnisme électoral. Ce sera, durant cette phase, que pourront se manifester, dans le meilleur des cas, des mouvements révolutionnaires structurés et porteurs de véritables solutions à la crise sociale, dans le pire des cas des tendances qui expriment la désespérance ou l'impatience d'en sortir. Cependant, il n'est pas rare que ce soit le mode de gouvernance qui évolue, le plus fréquemment en apportant des réformes censées être des réponses aux dysfonctionnements qui affectent, principalement, l'économie. Par contre, en l'absence de ressources, ou de solutions qui ne compromettent pas le système régnant, la gouvernance peut se durcir et recourir à des méthodes autoritaires, destinées à combattre les velléités de révoltes et à assurer la pérennité de l'ordre établi. Les temps présents sont très riches de ce type de conjoncture. Il est loisible de s'en rendre compte à travers tous les pays où le néolibéralisme a épuisé ses derniers arguments. **N.R.**

1^{er} Salon des véhicules utilitaires à Béjaïa «L'occasion de faire des affaires»

LA 1^{re} édition du Salon des véhicules utilitaires, industriels et de travaux publics de Béjaïa, ouverte depuis mercredi dernier à la surface des ex-galeries algériennes, se poursuit. Pas moins de 12 concessionnaires et agents de distribution y ont pris part. Une vingtaine de marques ont exposé leurs gammes de produits. On y trouve des camions légers, camions lourds, fourgons, bus, chariots élévateurs, pick-up... Des concessionnaires n'hésitent pas à proposer des remises et d'autres avantages pour attirer la clientèle. Une assurance véhicule, la qualité, les remises, la personnalisation des services après-vente et autres sont autant d'atouts avancés pour séduire les professionnels à opter pour certaines marques. Cette manifestation commerciale voire professionnelle est organisée, faut-il le rap-

peler, par l'agence «Expo-Event» qui veut aussi être le trait d'union entre les distributeurs, les concessionnaires et les professionnels afin que chacun trouve son intérêt en matière d'offre et de demande. Pour des utilisateurs, «ce genre de salon est une opportunité pour faire des affaires». C'est ce qu'a laissé entendre un chef d'entreprise venu dans le but d'approvisionner son entreprise et ces chantiers en matériel et outils. Les organisateurs ont lancé des invitations aux collectivités locales, opérateurs économiques, chefs d'entreprises des wilayas limitrophes de Béjaïa afin de se rapprocher du salon. En marge du rendez-vous, des activités d'animation sont organisées surtout autour du thème de la prévention des accidents de la circulation dont la courbe ne veut pas fléchir **H. Cherfa**

C'EST QUOI BOKO HARAM ?



Loumis

Djalou@hotmail.com

Affaire «Anyab El Fil» de trafic d'armes «importées» du Maroc

Cinq accusés condamnés de 6 à 10 ans de réclusion criminelle

Le tribunal criminel près la cour de Boumerdès a traité, au cours de cette session, l'une des plus importantes affaires que le tribunal ait eu à juger. Il s'agit de celle de trafic d'armes connue sous l'appellation de «Anyab El Fil» (défenses d'éléphant) dans laquelle sont impliquées pas moins de 36 personnes.

Par Ahmed Kichni

Cette affaire a été rejuguée après un pourvoi introduit par les prévenus. Le tribunal de première instance a condamné Harak Zoheir, principal accusé dans cette affaire, à la réclusion criminelle à perpétuité et prononcé des peines allant d'une année à 20 ans de prison ferme à l'encontre de 5 accusés et l'acquitté au profit de 15 autres. Au cours de cette audience, 13 prévenus sont au banc des accusés pour répondre des chefs d'inculpation d'adhésion à groupe terroriste, trafic d'armes de guerre et d'explosifs, financement de groupes terroristes, non dénonciation, apologie de crimes, falsification de faux documents administratifs et blanchiment d'argent. Le principal accusé, E. Bekri, a été condamné à 10 ans de réclusion criminelle après avoir été condamné par le tribunal de première instance à 15 ans de prison, S. Mohamed Seghir de Cap Djinet, Z. Brahim d'Alger et S. Ahmed à 7 ans de prison pour chacun des accusés, K. Abdennacer à 6 ans de prison pour les chefs d'inculpation précités. Huit prévenus ont été acquittés.

Les tenants et les aboutissants de l'affaire, faut-il le rappeler, remontent au 11 octobre 2006, lorsque les services de sécurité, agissant sur renseignement, ont organisé une opération de contrôle dans un carrefour à hauteur de la ville de Berriane, dans la wilaya de Ghardaïa. Cette opération s'est soldée par l'élimination de deux terroristes qui se trouvaient à bord d'un camion transportant un chargement d'armes, 18 fusils d'assaut de

marque Kalachnikov, 329 balles et 18 chargeurs, pour être acheminés vers les maquis de l'ex-GSPC du centre du pays. Les investigations ont abouti quelques jours après à l'arrestation de plusieurs personnes dont S. Mohamed Seghir né en 1958, originaire de Cap-Djinet. Ce dernier, impliqué dans une affaire de trafic d'armes avait déjà été condamné à une peine de 8 ans de prison pour avoir introduit une première fois du Maroc un pistolet 9 mm qu'il a vendu à B. Ferhat. Après avoir purgé sa peine, il a été contacté, dans le courant de l'année 1999, par des terroristes de l'ex-GSPC délégués par Sofiane El-Fassila qui l'ont sollicité pour leur acheter des armes au Maroc. C'est ainsi que S. Mohamed Seghir a effectué illégalement, en 2000, un premier voyage au Maroc, ramenant 2 000 balles pour kalachnikov. Au cours de la même année, il a introduit 3 000 autres balles, puis 2 500 autres deux mois après. En sep-

tembre 2006, il a rencontré à Ghardaïa le principal accusé, E. Bekri, originaire d'Adrar, qui l'avait mis en contact avec un certain Boualem qui n'est autre que Sofiane El-Fassila, alors numéro 2 de l'ex-GSPC, avec lesquels il a traité un accord pour la livraison de 20 fusils de type Kalachnikov et des munitions. Le prix d'une seule arme à feu a été fixé à 15 millions de centimes et une unité de munition à 150 DA. Un mois après, il a introduit encore 20 fusils de type kalachnikov et 4 000 balles. L'armement récupéré à Berriane est estimé à 1,5 million d'euros. Par ailleurs, les investigations entreprises par les enquêteurs ont mené au démantèlement d'un autre réseau de trafic de documents (permis de conduire, cartes grises, registres du commerce). La plupart des camions et des véhicules utilisés par les groupes terroristes circulaient avec de faux documents.

A. K.

Beni Boussaïd (Tlemcen)

Plus de 12 quintaux de kif saisis

PLUS DE 12 quintaux de kif traité ont été saisis dans la nuit de jeudi à vendredi à Beni Boussaïd (Tlemcen), a indiqué la sûreté de wilaya (SW).

L'opération, menée par la brigade mobile de la police judiciaire de la sûreté de la daïra de Beni Boussaïd, a permis de saisir 12 quintaux et 15 kg de kif traité, a précisé la cellule de communication de la SW.

Agissant sur information faisant état d'un convoi important de drogue en provenance des frontières ouest du pays, les services de sécurité se sont aussitôt

déployés à travers les différents axes susceptibles d'être empruntés par les trafiquants, at-on expliqué. Selon la même source, le véhicule suspecté a été intercepté à hauteur du lieu-dit «El-Jalou», alors que les occupants ont réussi à prendre la fuite à la faveur de l'obscurité.

La fouille du véhicule a permis la découverte de la marchandise prohibée qui était disposée dans 40 paquets, a fait savoir la cellule de communication de la SW, ajoutant que l'enquête suivait son cours.

Lamine H.